

4566

PROJETS
SUR
L'ALGÉRIE.

PAR M. LE LIEUTENANT GÉNÉRAL

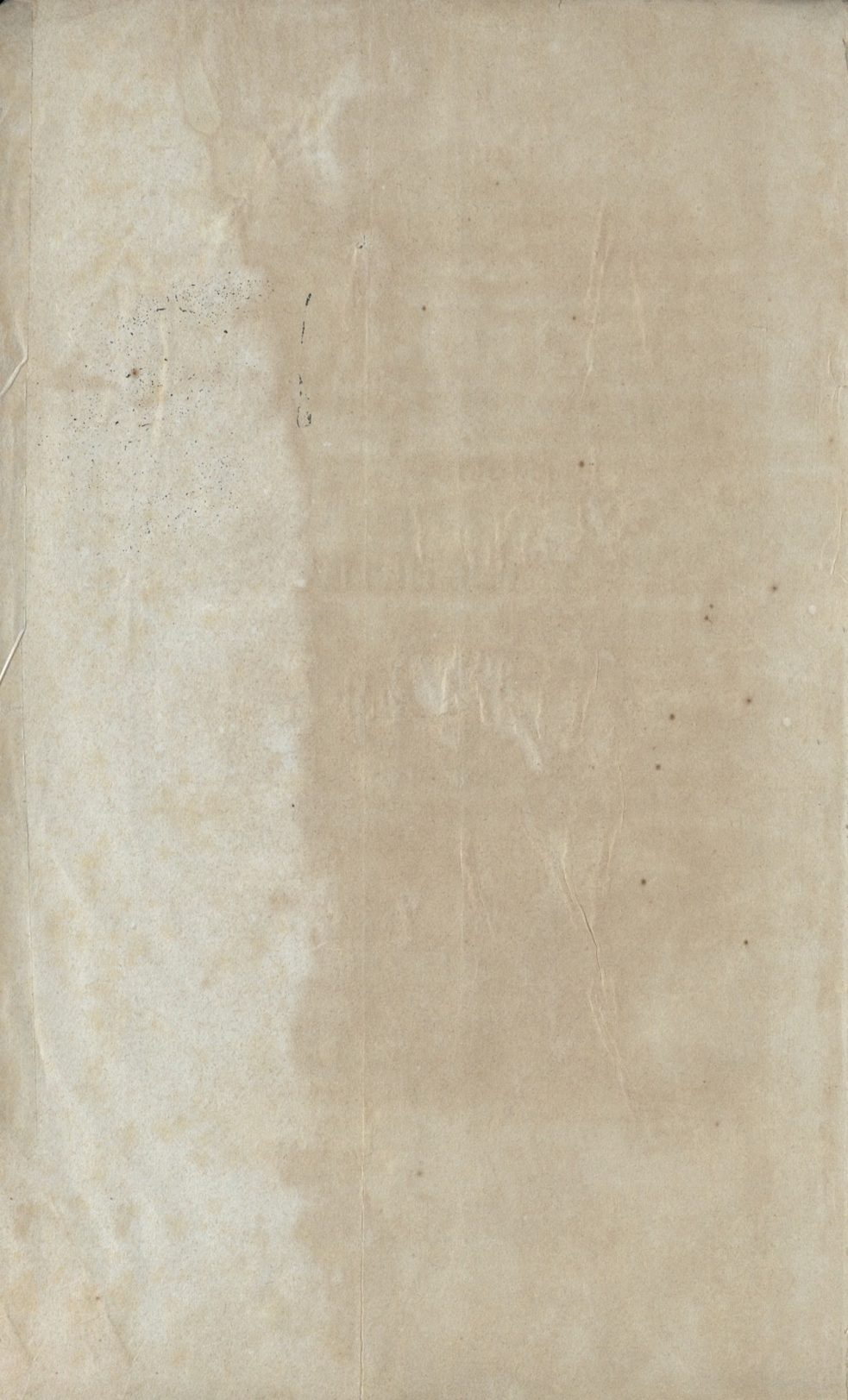
LE PAYS DE BOURJOLLY.

PRIX : 2 FRANCS.

PARIS

LIBRAIRIE MILITAIRE DE J. DUMAINE,
Libraire de S. M. le Duc de Nemours et le Duc d'Anjou,
(Maison Anselin),
Rue et passage Dauphine, 36.

1847



PROJETS

L'ALGÉRIE.

PROJETS

SUR L'ALGÉRIE.

PARIS

LIBRAIRIE MILITAIRE DE J. DUMAINE

10, rue de Valenciennes, 10, Paris, 11^e arrondissement.

(Maison fondée en 1820)

Les commandes sont envoyées par la poste.

Propriété de l'État et de J. Dumaire, rue Christine, 2.

CEGLOS n. 10000

tel. 22 69 5 773



10000

PROJETS
SUR L'ALGÉRIE.

PROJETS

SUR

L'ALGÉRIE.

PAR M. LE LIEUTENANT GÉNÉRAL

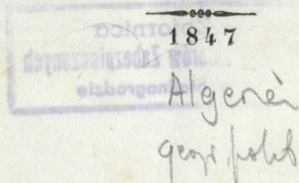
LE PAYS DE BOURJOLLY.

—
PRIX : 2 FRANCS.



PARIS

LIBRAIRIE MILITAIRE DE J. DUMAINE,
Libraire de S. M. le Duc de Nemours et le Duc d'Anjou,
(Maison Anselin),
Rue et passage Dauphine, 36.



CBGIOŚ, ul. Twarda 51/55
tel. 22 69-78-773



Wa5152298

PROJETS

sur

L'ALGÉRIE.

PAR LE LIEUTENANT GÉNÉRAL

LE PAYS DE BOURJOLY.

PRIS : 2 FRANCS.



4566

PARIS

LIBRAIRIE MILITAIRE DE J. DURAND,

Éditeur, 22, rue de la Harpe, Paris, France.

(Maison fondée en 1772)

Rue de la Harpe, 22, Paris, France.

Zbiornica

ksiąg Zabezpieczonych

w Stalinogrodzie

NH-45568/TMK

Lorsqu'il y a quelques mois je publiai les *Considérations sur l'Algérie ou les faits opposés aux théories*, je n'avais d'autre prétention que d'émettre une opinion basée sur l'expérience des choses et des besoins. Les contradicteurs persistants et les approbateurs sincères qu'elle a fait naître, et auxquels j'étais aussi loin de m'attendre autant pour les uns que pour les autres, et surtout le changement de la politique extérieure, ont donné à cet écrit une importance que je n'aurais pas osé espérer.

En effet, si d'un côté on a combattu mes opinions et nié même certains faits dont j'ai par-devers moi les preuves; de l'autre, la presse indulgente et loyale a rendu hommage au motif qui me guidait et a semblé encourager mes efforts; enfin, la situation que je faisais prévoir dans l'avenir quant à la politique extérieure, semble s'avancer à grands pas.

Mon seul but était, non pas de résoudre entièrement le problème de l'Algérie, mais en signalant les inconvénients et les abus dont j'avais été le témoin, en disant mon opinion

pour y remédier, d'appeler l'attention sur cette guerre d'Afrique et de faire diminuer les sacrifices incessants qui, chaque année, augmentent en argent et en hommes, sans résultat réel, sans prévoyance de l'avenir.

Les proportions de ma brochure ne m'avaient permis, ni de développer mon système, ni de mentionner plusieurs faits importants que j'avais passés sous silence ; mais aujourd'hui la négation de ceux que j'ai avancés, la réfutation incomplète de mon système, et l'état de l'horizon politique me font un devoir de reprendre la plume et de traiter mon sujet avec plus de développements, afin de prouver à mes contradicteurs que j'ai dit la vérité, à mes approbateurs qu'ils ont bien fait de la prendre pour réelle, à tous que j'avais raison de prévoir et que le moment est venu d'exécuter.

PROJETS SUR L'ALGÉRIE.

CHAPITRE PREMIER.

DERNIÈRE INSURRECTION ET SES SUITES.

Conquête achevée. — Le *Moniteur de l'Armée*. — Situation de la province d'Oran en 1845. — Préparatifs d'Abd-el-Kader. — Territoire neutre. — Révolte organisée sous nos yeux. — Tlemecen. — Désertion de l'aga des Ghossels. — Djemma-Ghazaouat. — Mascara. — Anecdote d'un schériff. — Défilé du Tiffour. — Bataillon du commandant Mancelon. — Ses dangers. — Il est rallié à ma colonne. — Retour par le défilé du Tiffour. — Mort glorieuse du commandant Leclerc et du lieutenant-colonel Berthier. — Départ du colonel Montagnac, de Djemma-Ghazaouat. — Faux avis du caïd des Souhalia. — Trahison. — Désastre de Sidi-Brahim. — Réflexions à ce sujet. — Arrestation du caïd. — Impunité. — Bou-Maza. — Divers combats. — Le colonel Saint-Arnaud. — La révolte vaincue. — Conséquences. — Réfutation. — Manière dont on a opéré jusqu'ici. — Quel est le coupable? — Nouveau système.

Le principal reproche que m'adresse l'auteur d'un article publié dans le *Moniteur de l'Armée*, en date du 5 août dernier, article qui s'attache à réfuter les faits que j'ai avancés et l'opinion que

j'ai émise, est celui d'avoir dit dans ma brochure que la conquête de l'Algérie par les armes n'était pas achevée.

« Le général Bourjolly, dit-il, ne regarde pas la conquête comme achevée. Nous faisons certainement grand cas du talent et de l'opinion de l'honorable général ; mais nous croyons que c'est en détournant le mot *conquête* de son vrai sens qu'il conteste le fait que ce mot sert à exprimer, et que l'on confond ici la conquête avec la pacification. La conquête est achevée, mais la pacification ne l'est pas. »

Je pourrais réfuter cet article par le paragraphe même de ma brochure qu'il attaque et qui dit : « La conquête par les armes n'est pas achevée et nous n'avons pas à nous appesantir sur ce fait, ni à en donner des preuves : elles résultent de tous les bulletins publiés quotidiennement dans les journaux. Un pays en proie chaque jour aux révoltes des tribus entières, se trouvant toujours en face d'un ennemi infatigable, insaisissable et puissant par le fanatisme et l'insurrection, ce pays ne peut présenter aucune *possession paisible au vainqueur : sa conquête n'est donc pas achevée, etc.* »

Par cette dernière phrase j'ai assez expliqué le sens que j'attache au mot *conquête* achevée, c'est-à-dire *possession paisible*, pour que l'auteur de l'article ne me reprochât pas de confondre la conquête avec la pacification. Mais,

sans vouloir entrer dans la discussion grammaticale de ce mot, j'en trouverais dans la suite même de cet article la propre réfutation de ce qu'il avance. Ainsi il dit dans un autre endroit : « Nos forces en Afrique sont bien moins une armée expéditionnaire qu'une armée d'occupation. » Or, comment se fait-il que cette armée d'occupation soit plus forte que l'armée expéditionnaire? Quoi! plus de monde pour garder que pour conquérir! et l'on prétend que la conquête est achevée! Mais je veux et je dois m'en tenir à ce que j'ai avancé dans ma brochure et prouver que nous ne jouissons pas entièrement de la possession paisible de l'Algérie. Pour donner cette preuve, il me suffira de raconter les faits dont j'ai été tour à tour l'acteur et le témoin dans le commandement que j'ai exercé en Afrique, lors des derniers événements qui ont présenté quelque gravité. Ce récit, qui ne manquera pas d'un certain intérêt, aura le double avantage de faire connaître la manière dont nous faisons la guerre en Algérie, celle dont nous l'administrons, et les mœurs, les usages, le fanatisme des Arabes. Il pourra répondre aussi aux articles qui m'ont accusé de n'avoir opposé aux grands faits que des petits faits, oubliant que, dans cela comme dans toutes choses, les petits forment les grands. Mais le seul grand fait de guerre qui se soit passé l'année dernière en Afrique, a eu lieu dans la province d'Oran que je commandais en l'ab-

sence du général Lamoricière; province qui par sa situation devient toujours le théâtre des hostilités et des révoltes. Nous ne parlerons donc que d'elle et de la province d'Alger, par ce motif que la paix n'a pas été troublée sérieusement dans la province de Constantine, et que j'ai été mieux placé pour connaître les événements qui se sont passés sous mes yeux. Après ce récit on sera certainement plus à même de juger si nous sommes possesseurs paisibles du pays, et de comprendre et d'apprécier le système d'amélioration que je propose.

Lorsque je pris, en août 1845, le commandement de la province d'Oran, divers symptômes infaillibles annonçaient une nouvelle guerre.

Abd-el-Kader, campé sur la rive gauche de la Mouïla, territoire neutre, organisait sous nos yeux ses nouveaux moyens d'invasion. Recrutant tous ses contingents sur l'extrême frontière du Maroc et des Beni-Snassen, il était parvenu à se créer une force imposante. A son appel, à ses prédictions, les populations, mues par le fanatisme, accouraient se ranger sous ses drapeaux. La situation était telle qu'au premier mouvement, toutes les tribus de la frontière soumises à notre autorité, n'auraient pas manqué de s'insurger tout à coup. Ces tribus, situées entre la Mouïla et la Tafna, étaient journellement visitées par des partis de l'émir qui marquaient leur présence par des déprédations de tout genre, et notamment

par l'enlèvement des troupeaux. Ces déprédations produisaient un effet contraire à celui que nous pouvions espérer ; car elles poussaient ces tribus à chercher dans la cause de l'émir un appui et une protection qu'elles n'avaient pas auprès de nous.

Le commandant de la subdivision de Tlemecen, le général Cavaignac, ne me laissait pas ignorer cette situation difficile. Déjà avait eu lieu la désertion de l'aga des Ghossels, Mouley-Cheurg, qui était passé du côté de l'émir. Le général Cavaignac, quoiqu'il ne se dissimulât pas les inconvénients qui en résulteraient, me demandait l'autorisation d'établir un camp sur la rive droite de la Mouila. Ce moyen pouvait être bon ; mais telle était la situation qui nous était faite, que je crus devoir m'y opposer, dans l'appréhension d'engagements partiels dont je redoutais les conséquences politiques. J'en rendis compte au ministre et à M. le lieutenant général Lamoricière, gouverneur général par intérim. Tous deux approuvèrent les instructions données à ce sujet, et je pris, en dehors de cela, toutes les mesures pour arrêter un coup de main d'Abd-el-Kader et m'opposer à la défection des tribus.

Plus loin et dans la même division, à Djemma-Ghazaouat, l'esprit de révolte grondait aussi sourdement et était près d'éclater.

Djemma-Ghazaouat est un poste sur les bords de la mer. Ce poste, qui était le magasin de ravi-

taillement de l'armée lors de l'expédition de M. le maréchal Bugeaud dans le Maroc, était commandé par M. le lieutenant-colonel Montagnac. Cet officier supérieur, avec lequel j'étais en correspondance directe, m'adressait des rapports hebdomadaires sur l'état du pays, sur la fermentation dont il s'apercevait dans les esprits. Il me mandait entre autres choses que le marché des Arabes était moins suivi, que l'on n'amenait plus de chevaux à la commission de remonte établie dans ce poste, et il ajoutait que tout cela était pour lui le présage d'événements prochains. Il avait raison; ce sont des signes certains qu'on ne peut méconnaître en Afrique; aussi lui écrivais-je, de mon côté, de tout observer, d'agir avec une grande prudence, et de profiter de toutes les occasions pour me donner de ses nouvelles (textel).

La subdivision de Mascara voyait se manifester les mêmes symptômes. M. le colonel Géry qui la commandait, m'informait qu'il se tenait en mesure de faire face aux événements. Enfin la fermentation devint telle, dans la subdivision de Mostaganem, que je me décidai à partir de ma personne et à m'y rendre. Bientôt les révoltes éclatèrent de toutes parts. Abd-el-Kader les dirigeait par lui-même ou par ses agents. Le lieutenant-colonel Montagnac sortait de Djemma - Ghazaouat pour aller défendre une tribu soumise à notre autorité; le colonel Géry courait à l'ouest de

Tiaret pour comprimer la révolte, et j'allais moi-même chercher le fameux Bou-Maza au milieu des Flittas. Une étincelle avait suffi pour allumer ce foyer. Les mesures que nous avons prises et que pouvait suggérer toute la prudence humaine dans la situation qui était faite, avaient été insuffisantes contre l'adresse et le fanatisme des Arabes. Nous étions entourés par la révolte et par les soldats de l'émir et de Bou-Maza, et la guerre était rallumée dans la province.

A ce coin du tableau, je le demande, peut-on prétendre de bonne foi que la conquête est achevée et que nous avons la possession paisible du pays ?

Mais ce n'est pas tout : nos démonstrations hostiles n'effrayèrent pas les Arabes qui persévérèrent, comme on va le voir, dans leurs projets de guerre et de révolte.

Je partis donc pour Mostaganem, où je mis en mouvement une colonne dont j'avais ordonné la formation. J'en pris le commandement et me portai vers le pays des Flittas avec l'intention de châtier les cheurfa de cette province, signalés comme les auteurs de tous les désordres du pays et les instigateurs de toutes les révoltes.

Les cheurfa sont des tribus particulières qu'il n'est peut-être pas inutile de faire connaître ici. cheurfa est le pluriel de schérif qui signifie descendant de Mahomet. Il y a des tribus de cheurfa sur tous les points de l'Afrique ; elles représentent la

haute aristocratie du pays et jouissent d'immenses privilèges. Un schérif est vénéré des Arabes de toutes les classes et ses droits s'étendent, dit-on, jusqu'à celui du seigneur qui existait encore en France il y a quelques siècles. J'ai moi-même un exemple à citer de la vénération et de l'inviolabilité qui s'attache aux cheurfa. Je me trouvais un jour à Guiltet-el-Bouzit, dans le pays des Flittas. Je chargeai un schérif qui était avec nous de porter mes dépêches et celles de ma colonne à Bel-Hassel. Il part, et surpris en route et dépouillé de sa valise, il revient aussitôt à mon camp et me raconte sa mésaventure. Comme je m'occupais de faire un duplicata de mes dépêches, arrive en toute hâte un Arabe qui rapporte la valise intacte, parce que, dit-il, informés qu'elle avait été prise sans le savoir à un schérif, on s'était vu dans l'obligation de la rendre. On peut juger par là de l'influence des schérifs sur ces peuples, et c'est à ces gens qu'Abd-el-Kader s'était adressé pour faciliter la révolte. Aussi avait-il réussi pleinement; et, arrivé au camp des Beni-Dergoun, j'appris que tout le pays était soulevé et que la population des Flittas était en armes; plus de 3,000 Kabiles occupaient les aboutissants du défilé du Tiffour pour m'en disputer le passage; huit cents à mille cavaliers arabes étaient sur les versants, prêts à déboucher dans la plaine. J'arrivais à temps, comme on le voit, et mes forces n'étaient même pas proportionnées à celles de l'ennemi que

j'avais à combattre. Cependant j'éprouvais une de ces fatalités inévitables dans la guerre de l'Algérie, où les événements changent du soir au lendemain par les soulèvements et les révoltes.

Sous l'empire de circonstances toutes différentes de celles où se trouvait le pays, j'avais envoyé l'ordre à M. Mancelon, commandant un bataillon de la légion étrangère, de partir le 19 septembre du khamis où je l'avais laissé momentanément, et de venir me rejoindre le 20 dans le pays de Mendès. J'étais, ce même jour, dans la position que je viens de décrire. Une marche me séparait encore de Mendès; le commandant partait aussi ce même jour du khamis pour me rejoindre; et entre nous se trouvait cette population en armes qui ne devait pas tarder à apprendre la marche d'un bataillon isolé et livré à lui-même, et qui l'aurait attaqué dans sa route et dans le pays si difficile qu'il avait à traverser. Je ne pouvais hésiter à me porter au-devant de ce faible détachement, et quoique très faible moi-même, je résolus de tenter le passage. J'attaquai donc le défilé qui fut défendu par les Arabes avec d'autant plus d'acharnement que, des hauteurs, ils pouvaient compter notre petit nombre qui ranimait leur courage et leur espérance. Je parvins pourtant à passer, et j'arrivai le jour même à Mendès où j'assis mon camp; mais, quoique toujours entouré d'ennemis et d'une faiblesse numérique

inquiétante, je fus obligé de diviser encore mes forces; car, avec ces détachements, le matériel indispensable nécessite un encombrement qui devait retarder la marche forcée que j'avais à faire pour rallier le bataillon. Laisant la garde du camp que je fus obligé d'établir là, au lieutenant-colonel Berthier, je marchai la nuit même à la tête de cinq cents hommes sans sacs, sans bagages, au-devant du bataillon du commandant Mancelon. A six heures du matin, le bataillon fut signalé à une lieue de moi; il combattait et avait eu déjà quelques hommes tués. Un défilé nous séparait encore, et était occupé par de nombreux Arabes; je le fis enlever à l'instant, et opérant enfin ma jonction, j'eus le bonheur de sauver ce bataillon qui, deux heures plus tard, était perdu. Mais il me fallait retourner en arrière et rejoindre mon camp que j'avais laissé à Mendès, et ensuite, une seconde fois, repasser le défilé du Tiffour. Les Arabes, instruits de la nécessité dans laquelle je me trouvais, s'étaient de nouveau préparés à un combat plus acharmé que le premier, et si mes forces étaient légèrement augmentées par le bataillon du commandant Mancelon, les leurs l'étaient beaucoup par les parcelles de tribus qui venaient les grossir. Je continuai ma marche vers le défilé du Tiffour, où j'eus à soutenir, en effet, une attaque plus vive; j'en vins à bout comme de la première; mais, cette fois, l'armée eut à déplorer deux pertes douloureuses

dans les personnes du commandant Leclerc et du lieutenant-colonel Berthier.

Le commandant Leclerc était à l'arrière-garde avec son bataillon appuyé à un petit bois, et disputant le terrain pied à pied à la nuée d'Arabes qui fondait sur ses soldats, sans entamer leurs rangs. Tout à coup, il reçoit une balle au genou, ne fait pas un mouvement, ne pousse pas une plainte, continue à commander sans descendre de cheval. Quelques moments après, je me portai près de lui, et pendant qu'il me rendait compte de ce qui se passait, j'aperçus le sang qui coulait de sa blessure. Je voulus alors qu'il se fit mettre sur un brancart et porter aux ambulances ; il refusa avec cette simplicité énergique que donne le vrai courage, disant qu'il ne voulait pas démoraliser sa troupe, et qu'il resterait à cheval tout le temps que durerait le danger. En effet, malgré mes instances pleines d'intérêt, il persista à commander son bataillon, et ce ne fut que lorsque la retraite fut assurée qu'il se laissa emporter, tombant de lassitude et de souffrance. Quelques jours après, le commandant Leclerc expirait des suites de sa blessure en laissant à l'armée ce noble exemple de caractère et de sang-froid.

Le lieutenant-colonel Berthier fut tué au contraire en chargeant à la tête d'un escadron ; il eut la mort glorieuse du champ de bataille.

Nobles et dignes officiers morts tous deux en combattant, l'un pour protéger la retraite de la colonne, l'autre pour lui faciliter le passage de ce dangereux défilé.

Qu'on me pardonne cette digression; je devais cet hommage à leur mémoire, de raconter simplement leur mort qui porte avec elle leur éloge.

Je rejoignis le reste de mes troupes, et me portai des Beni-Dergoun sur la ligne de la Mina où je voulais atteindre Bou-Maza, chef fanatique, l'âme de la révolte.

Ce fut là que j'appris le massacre de Sidi-Brahim.

A peu près à l'époque où je courais au-devant du bataillon du commandant Mancelon pour le dégager, le lieutenant-colonel Montagnac, ne consultant que son courage aventureux, sortait de Djemma-Ghazaouat à la tête d'un bataillon et de soixante chevaux pour aller au secours des tribus des Souhalia et M'sirda, menacées d'être rasées par Abd-el-Kader. Avis de ce danger lui avait été donné par le caïd des Souhalia, qui l'assurait que sa présence seule pouvait empêcher le désastre. Le brave lieutenant-colonel Montagnac se fia trop à ce caïd, qui était un traître; il n'hésita pas, et, avec ses faibles forces, il partit sur l'heure et prit le chemin des tribus menacées. Tout était préparé pour sa perte; on l'atten-

dait au marabout de Sidi-Brahim. Avant que le désordre eût commencé, le caïd avait disparu, et cette faible colonne se trouva seule entourée d'ennemis nombreux.

J'épargnerai à ma plume la douleur de retracer le désastre de cette journée dont les détails ont attristé nos annales guerrières, tout en attestant le courage héroïque dont ces braves soldats ont fait preuve jusqu'au dernier moment. Ces événements, et les massacres sauvages de ceux qui, échappés à la mort du champ de bataille, ont été faits prisonniers, doivent être encore présents à toutes les mémoires. Les rappeler ici, est à la fois dire le deuil public, et consigner la mort pleine d'héroïsme et de courage que la plupart de nos soldats trouvèrent les armes à la main. Loin de moi l'idée d'en vouloir atténuer la gloire; mais qu'on me permette ici quelques réflexions puisées dans l'expérience de mes propres sensations sur les champs de bataille; car il est bon surtout, dans cette guerre d'Afrique, guerre instantanée et qui éclate comme la foudre, de prémunir les jeunes officiers contre cet élan et cet entrain qui, quelquefois, les égare et les éloigne du but.

Le lieutenant-colonel Montagnac, homme d'un caractère ardent, vrai chevalier, a malheureusement trop écouté son courage personnel et pas assez la prudence d'un chef. La fatalité l'a entraîné. S'il avait accueilli sans défiance les paro-

les du caïd, s'il avait cru devoir quitter son poste pour marcher au secours d'une tribu alliée, il aurait dû réfléchir qu'il n'était pas organisé pour une colonne d'expédition, et il y avait de la témérité à lui de s'aventurer en rase campagne avec des forces trop inférieures. Une fois que la première faute de sa sortie fut commise, il n'en devait pas commettre une seconde, en divisant une troupe déjà très faible en deux ou trois petits corps, au lieu de marcher compact et serré. La troisième faute et la plus grave fut, *en reconnaissant qu'il avait devant lui plus de monde qu'il ne croyait* (textuel), d'écrire à l'officier du génie qui le remplaçait à Djemma-Ghazaouat de lui envoyer des vivres. Eh quoi ! il reconnaît qu'il a devant lui un ennemi supérieur ; il envoie sa lettre par un Arabe et il ne songe pas à faire passer sa petite colonne par le chemin où va passer sa lettre ! il persiste à rester et ne met à profit ni le temps ni les réflexions qu'il devait faire pour rallier son poste, soit par une marche forcée, soit par une marche de nuit.

Sans doute le sentiment qui lui a dicté la lettre envoyée par l'Arabe pour demander des vivres, puise sa source dans un courage aussi généreux que chevaleresque ; sans doute il est naturel à un soldat français de ne pas reculer devant un ennemi ; mais s'il est beau de ne consulter que son courage quand on n'expose que sa personne, il est plus beau encore de savoir se faire violence

et de maîtriser l'entraînement qui peut égarer quand on a la responsabilité d'un chef. Le courage d'un chef doit être calme et réfléchi ; il y avait dès lors pour lui une prudence imposée par la circonstance. Il y avait à calculer si son devoir n'était pas plutôt de sauver sa troupe en la faisant reculer, que de lui faire affronter une mort glorieuse et désespérée au prestige de laquelle il n'a pas su résister. Il y avait à calculer surtout les suites d'un pareil désastre, suites si funestes que peu de temps après Abd-el-Kader et ses partisans, étincelants de l'aurole sanglante de Sidi-Brahim, étant venus se montrer à cheval sur nos communications de Tlemcen à Aintemouchin, firent mettre bas les armes à deux cent cinquante hommes qui avaient été aventurés sur cette route.

Mais tout n'était pas fini dans cette triste histoire, et ce que beaucoup de gens ignorent, c'est qu'il y a quelques mois, ce même caïd des Souhalia, ce traître couvert du sang de nos frères, est venu se rendre à nous, à Djemma-Ghazaouat. Arrêté par ordre de l'officier qui commande ce poste, il fut conduit à Oran, où le général d'Arbouville donna ordre d'instruire son procès et de le faire passer devant un conseil de guerre. Mais pendant qu'on procédait aux premières formalités, arriva une lettre du général gouverneur par intérim qui prescrivait à son tour de suspendre toute procédure et de diriger le caïd sur Alger, ajou-

tant qu'il y avait lieu d'user d'indulgence. Peu de temps après le caïd était mis en liberté.

Peut-être, et nous craignons de rechercher les dates, de peur qu'elles se trouvent exactes, peut-être le même jour qu'on pardonnait au traître, on massacrait dans la Daira d'Abd-el-Kader les prisonniers que le caïd avait livrés.

Ce désastre fut du reste le plus fatal de cette campagne dans laquelle nos armes ne tardèrent pas à triompher. Campé sur la Mina, nous gardâmes cette ligne, et grâce à une augmentation de cent cinquante chevaux, ce qui portait le nombre de la cavalerie à deux cent cinquante, nous purgeâmes la plaine de Bou-Maza et de ses troupes. J'ai indiqué dans ma première brochure les affaires que nous avons eues, et le rôle qu'a joué la cavalerie, qui, toute faible qu'elle était, battit ce même Bou-Maza qui se présentait fort de douze cents cavaliers dont nous lui tuâmes cent cinquante, sans qu'un seul des nôtres eût même été blessé. J'ai dit en outre les vingt-trois lieues que nous avons faites en seize heures (et non en vingt-quatre, comme cela a été consigné par erreur dans ma première brochure) avec cette cavalerie, qui parvint à chasser entièrement Bou-Maza du pays.

Ce fut à cette époque que, par ordre de M. le gouverneur général, M. le colonel Saint-Arnaud, commandant la subdivision d'Orléansville, vint me joindre. Quelques jours après, j'ordonnai d'aller faire un grand fourrage; on vint me pré-

Digitized by Google

venir que ce fourrage était menacé par un corps d'Arabes très nombreux : je sortis aussitôt à la tête de deux bataillons et je trouvai en effet la plaine couverte d'ennemis. J'ordonnai à M. le colonel Saint-Arnaud de balayer la plaine de son côté et de venir me rallier sur un mamelon. Cet officier supérieur, avec une ardeur et un entraînement que je ne saurais trop louer, marcha à la tête de sa troupe, tenant constamment l'épée dans les reins de l'ennemi, et exécuta, avec autant d'audace que d'habileté, la manœuvre que je lui avais commandée. De ce jour, les Arabes quittèrent la plaine; l'augmentation de force que j'avais me permit de me porter en avant; mais le pays était évacué et le vide était devant nous.

Telle est la manière de combattre en Algérie; tels sont les caractères des invasions d'Abd-el-Kader et des révoltes excitées par lui; telles sont les pertes douloureuses que nous laissons sur les champs de bataille.

Certes, après ce fait, le plus récent et qui peut passer pour *un grand fait*, je n'ose répéter ma question et demander si je viens de tracer le tableau d'un pays dont la conquête est achevée, dont la possession est paisible. Comme on le voit, cette conquête est disputée à chaque instant, non par des conspirations, non par des révoltes partielles, mais par des soulèvements généraux. Chaque année, il faut se lever, non pour punir et châtier des tribus rebelles, mais

pour tenir campagne et combattre jusqu'à ce qu'on ait vaincu et chassé l'ennemi du pays, jusqu'à ce qu'on ait soumis les révoltés; et puis, on compte ses morts et ses blessés, et puis la patrie pleure sur les braves officiers tués sur le champ de la gloire, sur le massacre des braves de Sidi-Brahim, sur les prisonniers de la Daïra de l'émir; et c'est en jetant un long voile de deuil sur la terre africaine que l'on dit sérieusement que la conquête est achevée, quand chaque année renouvelle le danger d'aussi douloureux événements!

Maintenant ai-je besoin de répondre à la comparaison que fait le *Moniteur de l'armée* entre l'Algérie, l'Irlande et la Corse? de pareils événements se sont-ils jamais passés dans ces deux dernières contrées? y a-t-il eu jamais une armée comparable à celle que nous avons en Afrique, une armée expéditionnaire, selon l'auteur de l'article, même une armée d'occupation? aucune similitude ne peut exister entre ces pays et celui de l'Algérie; ce que nous venons de dire le prouve jusqu'à l'évidence.

Ce n'est pas l'entêtement d'une opinion légèrement émise et qu'on veut maintenir à tout prix qui me fait écrire ces mots; ce n'est pas la négation de tous nos progrès depuis quinze ans en Algérie; c'est la conviction où je suis qu'en perpétuant le système qu'on a adopté, en ne changeant pas les mesures routinières qu'on a prises,

il est à craindre qu'on arrive à la perte de ce pays dont on dit la conquête achevée.

Cette prévision que je n'ai fait qu'indiquer dans ma première brochure est facile à concevoir, surtout aujourd'hui. Que s'est-il passé en effet depuis notre occupation de l'Algérie? à mesure que les embarras se sont multipliés dans ce pays, aussitôt qu'on a voulu gagner un pouce de terrain, les révoltes se sont immédiatement annoncées. Immédiatement aussi les gouverneurs généraux ont successivement demandé des hommes et de l'argent. Le gouvernement, il faut lui rendre cette justice, a toujours répondu à cet appel, parce qu'il a compris qu'il était de la dignité et de l'intérêt de la France de ne pas abandonner l'Algérie. Le roi lui-même a payé noblement sa dette dans cette circonstance, en envoyant les princes ses fils combattre dans nos rangs et donner l'exemple du patriotisme et du courage. A quoi ces démonstrations et ces sacrifices out-ils abouti? on en peut juger par le récit que je viens de faire. Y a-t-il même une espérance de les alléger dans l'avenir en suivant la même route? non, chaque année voit augmenter le contingent de nos forces, grossir le budget, et, chaque année, nos princes vont porter le tribut de leurs services et de leur haute influence, et partager nos dangers; de telle sorte qu'on ne peut savoir à quel point on s'arrêtera dans la route qu'on suit depuis si longtemps. Si nous jetons un

regard en arrière, si pour nous le passé devient la leçon de l'avenir, nous serons effrayés à bon droit des chiffres que deux époques nous présentent. Il y a neuf ans, en 1837, le maréchal Clauzel avait peine à obtenir un effectif de TRENTE MILLE HOMMES; aujourd'hui on compte en Algérie CENT HUIT MILLE HOMMES soldés, près de quatre fois autant. Que sera-ce si l'on persévère dans cette voie? que sera-ce si des événements sérieux se déclarent en Afrique? que sera-ce enfin, car il faut tout prévoir, si, contre toute attente, des avantages dus à la trahison venaient attrister nos armes?

N'est-il pas déjà bien dangereux, en examinant de près la tournure des affaires politiques de l'Europe, de voir tout ce qu'il y a de valide et d'instruit dans l'armée, sur cette terre d'Afrique où trop de braves sont décimés tous les ans? Si une guerre européenne éclatait tout à coup, que ferait-on pour avoir une armée, quand la part la meilleure est en Algérie, et que sa présence y est nécessaire d'après le système adopté? Que ferait-on si cette armée de cent huit mille hommes, par le temps qui se sera succédé, est portée, comme tout le présage, à un effectif plus nombreux? rappellerait-on cette armée en abandonnant une conquête qui nous coûte tant de sang et d'argent? se résoudrait-t-on à laisser fuir nos soldats devant ces Arabes qu'ils sont habitués à vaincre? renoncerait-on à ces deux

cent cinquante lieues de côte qui nous seraient si utiles dans la supposition des grands événements dont la Méditerranée doit devenir le théâtre? et ruinerait-on d'un seul coup tant d'intérêts nationaux qui sont venus s'asseoir sur cette terre, en prenant au sérieux la force et la loyauté de la France.

De quelque côté qu'on envisage les deux questions que je viens de poser, soit que la paix continue, soit que la guerre éclate, on ne peut entrevoir que ruine et malheur dans la marche qui est suivie en Afrique.

Mais qui donc est coupable dans ce dédale où l'on enserme la France? est-ce le gouvernement? non; et je viens de prouver qu'il a fait ce qu'il a pu, ce qu'il a dû. Sont-ce les gouverneurs généraux? pas davantage; jusqu'ici, il n'y a eu que des hommes éminents et de bonne foi, et celui qui commande actuellement l'Afrique, monsieur le duc d'Isly, donne tous les jours des preuves de sollicitude, d'activité, d'énergie. Qui donc est coupable alors, car il y en a un. Oui, et celui-là c'est le système, le système autour duquel on gravite, on s'essouffle, on se consume, on meurt sans arriver. Voilà le véritable obstacle pour l'Algérie, voilà celui qui s'oppose à *la conquête achevée, à la possession paisible.*

Signaler un danger, c'est déjà un pas de fait, et quand je n'aurais atteint que ce but, je ne croirais pas avoir à m'en plaindre.

Trouver le remède est plus difficile, et pourtant je vais essayer de l'indiquer.

La conquête par les armes n'est pas achevée et ne le sera jamais comme je l'entends, tant qu'on n'en fera pas une autre plus importante, la seule qui puisse nous donner la possession paisible du pays, je veux parler de la conquête morale, celle des esprits. Voilà le premier moyen à employer, et le premier dont je vais m'occuper.

Le second est une diminution considérable de troupes et d'argent, qui permette en répartissant convenablement ces troupes sur le terrain qui leur est propre, de garder l'Algérie sans d'aussi grands sacrifices, et qui laisse la majeure partie de nos forces sur le sol de la patrie pour le défendre s'il était attaqué.

Le troisième est la colonisation, complément indispensable de la conquête.

CHAPITRE II.

RÉTABLISSEMENT DES MARGZEN. — BUREAUX ARABES.

Gouvernement qui existait lors de la conquête. — Gouvernement des Turcs. — Les Douairs. — Le général Mustapha. — Les Zmélas. — Mohammed-ben-Cherif. — Les margzen. — Leur manière de percevoir l'impôt. — Les tribus Bezara. — Hack-el-chabir, droit de faire résonner l'éperon. — Gouvernement d'Abd-el-Kader. — Il supprime les margzen. — Deux seuls impôts, la zakkat et l'a-chour. — La maouna. — Mode d'Abd-el-Kader choisi par la France. — Impôts plus lourds. — Sidi-el-Aribi, kalifat du Cheurg et de la basse Mina. — Respect des Arabes pour lui. — Sa réponse lors de sa nomination. — Redevances volontaires des goums à leur aga. — Kadour-ben-Morphi. — Ses exactions. — Ses excuses. — Mohammed-bel-Hadj. — La tabatière d'or. — Elle est suspendue au cou d'une de ses femmes. — Avantages du rétablissement des margzen. — Possibilité de cette mesure. — Ce que sont devenus les margzen. — Leur conduite envers nous. — Notre conduite envers eux. — Objection sur la différence des religions. — Mode du gouvernement turc sous le contrôle des bureaux arabes.

La conquête morale des esprits est sans doute moins brillante que celle opérée par les armes, mais elle est plus féconde dans ses résultats et surtout plus durable; à cette conquête il faut dépenser beaucoup de patience et de temps; pour la faire, il faut entrer dans les mœurs et les habi-

tudes des Arabes, leur rendre, sous notre contrôle, leur forme gouvernementale pour nous y créer des appuis, enfin leur inspirer une confiance que nous avons perdue ou plutôt que nous n'avons jamais acquise.

Je l'ai déjà dit dans ma première brochure, on a opéré tout autrement. Brusquement et sans transition, on a détruit de prime abord ce qui existait depuis tant de siècles, sans songer à mettre à la place rien qui pût s'appliquer à la croyance et aux sentiments des Arabes; de sorte qu'on n'a pu leur faire comprendre cette légalité qui est si loin de leur intelligence, ni commencer à modifier leurs mœurs pour arriver un jour à l'assimilation.

Cette question mérite d'être traitée avec quelques détails, et pour son intelligence complète il faut reprendre les choses au moment de la conquête.

A cette époque le gouvernement turc régissait l'Algérie; peu de temps après Abd-el-Kader renversa ce système de gouvernement et établit le sien, qu'il fonda spécialement sur le fanatisme et la haine de notre domination.

Nous nous empressâmes d'adopter ce dernier mode sans réfléchir que nous ne pouvions compter sur les croyances religieuses que nous anéantissions, et que nous n'avions à y substituer que notre légalité constitutionnelle, dérisoire pour les Arabes.

L'esquisse des deux systèmes de gouvernement fera mieux comprendre la question.

Les Turcs, lorsqu'ils vinrent s'établir sur la côte septentrionale de l'Afrique, se convinrent bientôt que, quelles que fussent leur force et leur audace, ils ne viendraient à bout de ces populations guerrières qu'en les divisant, et pour les diviser ils instituèrent ce qu'ils appelaient les *margzen*. Le *margzen* n'était autre chose qu'une portion du peuple vaincu appelé à exploiter avec le vainqueur le fruit de la conquête.

Voici comment furent constitués les *margzen* dans la province d'Oran, dont nous nous occupons plus spécialement.

Les familles les plus importantes des tribus dont les Turcs avaient à redouter la révolte, furent appelées auprès des beys et dotées d'immunités de toute espèce, telles qu'exemptions d'impôts pour elles-mêmes, autorité sur les autres tribus. Plus tard, lorsque les beys transportèrent à Oran le siège de leur gouvernement, des terres, propriété des Beni-amer, anciens alliés des Espagnols, furent concédées en usufruit aux familles *margzen*. Dès ce jour vinrent se grouper autour d'elles une foule de clients, et ce furent ces familles qui formèrent le noyau des tribus *margzen* d'Oran, les *Douairs* et les *Zmélas*. Ainsi, dans les *Douairs*, la famille du général Mustapha était originaire des Ouled-Afan; celle de Mohammed-ben-Chérif appartenait à la tribu des

Ouled-Chérif, fraction elle-même de la puissante tribu souveraine des M'hals, qui avait pendant longtemps disputé le pouvoir aux Turcs. Enfin les familles des Zmélas appartenaient en grande partie à la Yagoubia.

Les tribus margzen ainsi constituées, le pays fut divisé en deux grandes fractions, celle des Douairs et celle des Zmélas. L'aga, pris à tour de rôle dans ces grandes familles était nommé tous les ans pour ces deux tribus. Il était chargé de la police, de l'administration et de la perception des impôts, qui se résumaient en un seul, le *samoun*. Les charges d'agas étaient des espèces de fermes générales. Ces agas devaient donner au Bey une certaine redevance moyennant laquelle ils avaient une circonscription de population à exploiter. Eux-mêmes divisaient cette circonscription en sous-fermes et nommaient pour les exploiter des caïds qui relevaient directement d'eux. Le Bey n'intervenait que dans des cas très rares entre les exploitants et les exploités.

Ce mode de gouvernement était réduit tout simplement, il est vrai, à la forme la plus brutale d'exploitation du faible par le fort, du petit par le grand; mais elle avait l'immense avantage pour les Turcs de diviser la population et de mettre du côté des gouvernants les grands du pays, les hommes capables et énergiques qu'ils introduisaient dans le pouvoir.

Les Douairs et les Zmélas ne payaient pas

d'impôt fixe. Ils devaient au Bey un seul impôt en nature (orge ou blé) qui variait chaque année suivant la récolte, et cet impôt ils étaient fiers de l'acquitter. C'était celui de l'éperon, *hack-el-Chabir*, c'est-à-dire le droit de faire résonner l'éperon dans toutes les tribus, comme agent du gouvernement. Les tribus *Bezara*, c'est-à-dire, non margzen, payaient au contraire des impôts fixes de différentes natures dans les diverses tribus. La nomenclature de ces impôts a été recueillie et existe encore dans les bureaux arabes parmi les documents statistiques.

Dans les derniers temps de la puissance du Bey, un grand nombre de tribus avait reçu le nom de Margzen, mais ce nom ne leur avait été accordé qu'à titre honorifique. Il emportait pour elles le droit et l'obligation de monter à cheval avec les Beys, et l'avantage de voir quelquefois les membres des familles importantes choisis en qualité de *Krelussa* ou collecteurs d'impôts. Cela ne les exemptait nullement de l'impôt des *Bezara* qu'ils étaient tenus d'acquitter.

Tel était sommairement le gouvernement établi par les Turcs, brutal dans sa forme et simple dans son action, et que dix-huit mille hommes de milice suffisaient pour faire fonctionner.

Celui d'Abd-el-Kader au contraire fut créé dans des vues tout opposées, on le conçoit, et prit pour grande base la nationalité.

Lorsque l'émir arriva au pouvoir il n'eut pas et ne pouvait avoir l'appui des tribus margzen qu'il voulait détruire. Le général Mustapha, comme on le sait, lutta longtemps contre lui, et lorsque les Douairs et les Zmélas se soumirent, il n'accepta pas pour lui-même l'autorité du Marabout et se retira auprès des Turcs ou Coulouglis de Tlemcen. Ce fut alors que le nouveau sultan, dans un intérêt de haute politique, et peut-être de haine personnelle contre l'ancien gouvernement, voulut se poser comme réformateur. Il abolit les privilèges des margzen et proclama l'égalité de toutes les tribus. Il nomma ensuite, en conséquence de sa réformation, des agas dans les tribus importantes, et rétablit pour tous les Arabes les deux seuls impôts d'obligation religieuse, la *zakkat* et l'*achour* des premiers temps de l'islamisme. La *maouana*, ou aide pour la guerre sainte, ne fut établie que lorsque les ressources fournies par les deux premiers impôts, étant devenues insuffisantes pour soutenir la lutte engagée contre les chrétiens, Abd-el-Kader dut avoir recours au fanatisme des fidèles croyants.

Tels étaient les deux modes de gouvernement en présence desquels on se trouvait lors de l'occupation de l'Algérie. Ainsi que je l'ai dit plus haut, on donna la préférence au dernier établi par Abd-el-Kader.

Les habitudes constitutionnelles de la France,

sa justice, sa légalité ont sans doute influé sur sa détermination, mais en se livrant à ces idées généreuses ; peut-être n'a-t-on pas assez pensé aux conséquences qui en devaient découler, à la situation qu'on allait se faire, aux impossibilités qu'on allait se créer.

On a voulu opposer à Abd-el-Kader son propre mode de gouvernement et le présenter aux Arabes pour leur montrer qu'on était aussi réformateur que lui, en leur criant qu'on serait plus juste, ce qui est vrai ; mais on n'a pas songé que l'émir appuyait sa force sur les impôts religieux et que nous ne pouvions en faire autant, nous autres chrétiens. L'or des Arabes, imposé au nom de Mahomet pour aller entre les mains des adeptes du Christ, devenait pour ces peuples un sacrilège. L'impôt perçu par nous pour la guerre sainte faite contre nous, était une dérision, et dès lors, dépouillés de ce prestige du fanatisme et de la nationalité, comment pouvions-nous nous présenter aux Arabes, si ce n'est comme l'avaient fait les Turcs, en vainqueurs imposant les vaincus, en plus forts faisant plier les plus faibles. Nous nous sommes donc trouvés, malgré notre volonté toute généreuse, dans cette position, de ne pouvoir profiter de l'allègement de l'impôt dont l'émir nous avait donné l'exemple, et nous avons dû succomber encore moralement et matériellement sur ce point.

Moralement, l'impôt perçu par Abd-el-Kader

au nom de Mahomet par un de ses représentants sur la terre était léger et saint aux fideles croyants; celui perçu par nous pour grossir le trésor des chrétiens est devenu lourd et insupportable à l'Arabe.

Matériellement, il est vrai que la répartition de cet impôt est plus juste, plus équitable, et plus modérée que du temps des Turcs, mais notre administration tracassière et légale, se mêlant à tout, a fait précisément peser sur les pauvres qui la maudissent, les conséquences de cet impôt qu'on avait voulu diminuer en leur faveur. Les impôts réguliers ne sont rien en comparaison des exigences de tous les instants, que notre activité incessante dans la paix, nos besoins pour l'approvisionnement de nos postes et de nos colonnes pendant la guerre imposent continuellement sous le nom de *corvées* aux tribus arabes. Or ces corvées comment se résolvent-elles pour les pauvres si ce n'est en argent au profit des riches? En effet il suffit de savoir comment s'impose forcément le tour de corvée dans un Douair pour être convaincu que cet impôt cruel, vexatoire pèse particulièrement sur les classes pauvres et se traduit pour elles en argent. Cet impôt est de tous les instants, sans distinction des époques auxquelles il vient frapper les Arabes. Que ce soit le temps des moissons ou la saison des semailles, nous entrons peu dans ces considérations. S'il nous faut des bêtes de transport, nous

les prenons sans nous inquiéter, si elles sont utiles pour les travaux des champs.

Ainsi d'aucun côté, en suivant ce mode, on n'est pas arrivé au but qu'on se proposait. On a même eu tant de peine à faire comprendre à ce peuple, cette substitution de nos impôts à ceux d'Abd-el-Kader et à ceux des Turcs, que les Arabes agents du gouvernement français, ceux auxquels nous déléguons une portion de notre autorité sur les tribus soumises, ceux qui par leurs relations avec nous sont plus à même d'apprécier notre système que les autres, sont demeurés dans l'impénitence finale et ont conservé leurs habitudes de déprédation et leur croyance native.

Aux exemples que j'ai déjà cités dans ma première brochure, j'en pourrais ajouter beaucoup : il en est un entr'autres qui s'applique à un Arabe des plus intelligents et de la plus haute influence parmi les indigènes.

Sidi-el-Aribi est un homme de trente à trente-cinq ans, d'une taille élevée, d'une physionomie plutôt distinguée qu'agréable ; froid, parlant peu, d'une grande intelligence et de cette finesse innée aux Arabes. Issu d'une des plus anciennes familles de Marabouts, il est seigneur des tribus du Cheurg et de la basse Mina. Gentilhomme dans ses manières, il est étincelant d'or et de pierreries dans ses armes, et aussi brillant que possible dans ses équipements. Cet Arabe, un

des plus importants du pays, est dévoué à notre cause, non par amour pour nous, mais par haine personnelle d'Abd-el-Kader qui fit périr son père.

C'était un spectacle curieux et qui prêtait à bien des réflexions, que celui de ce chef Arabe revenant des expéditions de l'intérieur et rentrant dans les plaines de la Mina. Du plus loin qu'il était aperçu à cheval en tête de nos colonnes, sa présence faisait accourir sur son passage les Arabes des tribus qui venaient embrasser ses pieds et restaient immobiles, après lui avoir rendu cet hommage jusqu'à ce qu'ils l'eussent perdu de vue. Lorsqu'un Arabe se trouvait à cheval, il en descendait sur le champ, ôtait ses babouches et venait se prosterner, et telle était sa conviction que ces honneurs lui étaient dus, tel était l'orgueil de la race, que Sidi-el-Aribi ne s'arrêtait même pas devant ces Arabes, et qu'il m'est souvent arrivé de causer avec lui pendant ce temps. Il répondait avec aisance à mes questions et ne daignait pas jeter un regard sur ceux qui lui donnaient ces marques de soumission et qui du reste ne s'en formalisaient pas. Ce tableau peint l'Arabe dans ses mœurs les plus intimes.

Il était de l'intérêt de la France d'employer un homme aussi puissant sur les masses et que le hasard avait dévoué à notre cause. En conséquence, on lui attribua les fonctions de kalifat du Cheurg et de la basse Mina, aux appointe-

ments de dix-huit mille francs. Lorsqu'on lui annonça qu'il aurait ce traitement, il répondit qu'il paierait exactement, trouvant tout naturel qu'on lui fit, à l'instar des Turcs, acquitter par des présents et de l'argent les avantages de sa charge. Mais quand on lui eut expliqué que c'était le contraire, il se tut, ne pouvant pas comprendre qu'un gouvernement dont on vantait l'ordre et l'économie, en usât avec autant de prodigalité et de magnificence.

Sidi-el-Arabi n'avait pas tort dans son opinion, car les redevances aux agas et leurs exactions sont tellement implantées dans les mœurs et les habitudes arabes que, malgré tout ce qu'on fait, on ne peut venir à bout de les empêcher. Je fus témoin un jour du paiement de la solde du Goum au Khamis. Chaque cavalier du Goum a une paie de 30 francs par mois. Un moment après que l'Arabe avait reçu cet argent des mains de l'officier du bureau arabe, il courait vers Mohammed-bel-Hadj, son aga, lui apporter cinq francs. Prévenu de ce qui se passait, je fis expliquer à ces Arabes par l'officier qu'ils n'étaient soumis à aucune redevance envers l'aga, et défendre de lui remettre cet argent. Mais l'explication et la défense furent vaines ; ils n'en continuèrent pas moins les uns à donner, l'autre à recevoir sans qu'on pût les en détourner.

Un autre exemple fera le complément de celui-ci. Kadour-Ben-Morphi, Arabe de grande tente,

était kaïd en chef des Flittas, pendant que je commandais à Mostaganem. Ayant eu la preuve de plusieurs exactions qu'il avait commises sur les Arabes, en les pressurant à son profit, je le fis venir et lui adressai de sérieux reproches. Il commença par nier avec audace et me demanda la preuve de ce que j'avançais. Je lui montrai aussitôt son cachet apposé sur une perception illégale; à cette vue il baissa la tête et garda le silence. Je le condamnai comme restitution à une amende de deux cents douros et le fis destituer en lui expliquant longuement qu'il trahissait notre cause par les exactions qu'il commettait à son profit sur les Arabes et qu'il faisait peser sur nous, en mettant en suspicion la loyauté et la justice de l'autorité française. Kadour-ben-Morphi, qui passe pour voleur même parmi ses compatriotes, ne fut frappé dans tout cela que d'une seule chose, ce fut du reproche de trahison. En conséquence il revint le soir avec son interprète, et tirant le Coran de dessous son bournous, il jura qu'il n'avait jamais trahi la cause des Français. J'eus beau lui répéter ce que je lui avais déjà dit, il ne put ou ne voulut pas comprendre que, revêtu d'un caractère légal, le vol était pour lui un crime plus grand que pour un autre, et ne chercha nullement à s'en disculper.

Kadour-ben-Morphi fut exilé dans une tribu près d'Oran. Lorsque je pris le commandement

de cette province, je le trouvai sur mon passage le jour où je m'embarquai pour me rendre chez les Flittas. Me baisant la main, en m'appelant son père, il me dit qu'il avait été puni et qu'il avait subi sa punition, et implora ma protection pour être employé de nouveau, jurant toujours qu'il n'avait pas trahi la cause des Français.

Kadour-ben-Morphi est un vaillant cavalier, plein de courage et d'énergie. Il fut en effet remplacé quelque temps après et soumis à une surveillance spéciale.

Ainsi qu'on vient de le voir, cet Arabe ne se crut pas, de bonne foi, coupable pour avoir pressuré ses concitoyens qui s'y prêtaient du reste, comme les soldats du Goum. Telles sont les mœurs des chefs, telles sont celles du peuple, et rien jusqu'ici n'a pu les détruire. Je me rappelle encore qu'à l'époque où j'étais sur la Mina, je reçus de Monsieur le Gouverneur général une tabatière en or enrichie de diamants, que j'étais chargé de remettre à ce même Mohammed-bel-Hadj aga des Beni-Ouragh, au nom de Monseigneur le duc de Montpensier. Je fis venir cet aga et lui remis ce bijou, en cherchant à faire valoir à ses yeux l'importance qu'il devait attacher à cette marque de bienveillance du prince. Mohammed-bel-Hadj au lieu de se montrer fier et jaloux de l'honneur qu'il devait attacher à ce présent, prit cette tabatière et la pesant dans sa main, demanda à mon interprète quelle était sa valeur.

Celui-ci répondit qu'elle valait *beseſ douros* (beaucoup de douros). La figure du chef s'épanouit aussitôt, puis emportant la tabatière, il la perça au moyen d'un poinçon, passa dans le trou une ficelle et la suspendit au cou d'une de ses femmes. Que dire à ces traits de caractère qui rappellent les enfantillages des sauvages pour les verroteries ?

— Que pourrait-on donc espérer en détruisant tout à coup le système des Turcs, ne le remplaçant pas par le puissant stimulant d'Abd-el-Kader, et créant un mode de perception d'impôts plus lourds, plus tyranniques et contre les mœurs de ces peuples ? On espérait sans doute qu'à l'abri de l'autorité française, loyale et juste dans son administration, on parviendrait à faire comprendre aux Arabes ce qu'il y avait de préférable dans notre gouvernement. On espérait les rapprocher de nous, implanter chez eux les germes de notre civilisation. On vient de voir par ce que j'ai écrit, et je m'arrête dans cette voie pour ne pas dépasser les bornes de cet ouvrage, on vient de voir, dis-je, combien on a peu réussi. La pensée d'adopter le mode de gouvernement d'Abd-el-Kader et de le tourner contre lui a été fatale, parce que nous ne pouvions l'exercer que dépouillés du prestige du Marabout, et dès lors nous est devenu préjudiciable.

— En repoussant les margzen qui les premiers s'étaient joints à nous, nous nous sommes aliéné

les familles importantes du pays, puisque le maintien de la forme que nous adoptions excluait les privilèges des grands; en outre notre administration a pesé par le fait plus lourdement sur la classe pauvre que ne pesait le gouvernement Turc lui-même, de sorte que toutes les classes éloignées de nous par le sentiment religieux et n'étant pas attirées par l'intérêt, seul mobile qui aurait peut-être pu combattre le fanatisme inné de ces populations, se sont réunies contre nous, et que nous n'avons pu nous appuyer ni sur les grands ni sur le peuple.

Or, ce qu'il fallait faire pour ne pas tomber dans ces inconvénients, c'était de prendre ou plutôt de continuer le gouvernement Turc que nous avons trouvé établi, et je ne reviendrais pas sur cette faute par le seul plaisir de la signaler, si l'on n'était pas encore à temps, de faire ce qu'on n'a pas fait, de rétablir les margzen pour la perception des impôts et la police du pays.

Qu'on ne se récrie pas tout d'abord à la proposition d'un gouvernement Turc sanctionné et adopté par la France. Certes, j'ai fait ressortir avec assez peu de ménagements ce qu'il avait de brutal dans la forme et dans le fond pour qu'on ne m'accuse pas de partialité. Je l'ai fait avec intention, pour démontrer la nécessité que notre administration française par son contrôle bien-faisant pût atténuer autant qu'il sera nécessaire ce qui existait de tyrannique et d'injuste. Ce

n'est que sous cette égide protectrice que je vois la possibilité du rétablissement de ces tribus margzen dont les avantages pour nous sont incalculables; ce n'est que pour arriver par une transition raisonnable à la mise en pratique de notre système de gouvernement que je propose ce mode. Ce n'est enfin que pour diminuer les sacrifices de la France, les victimes de la trahison, et nous créer des appuis dans le pays, que je demande le rétablissement de ces tribus privilégiées :

Plusieurs avantages doivent découler de cette mesure.

Economie pour le trésor, puisque, d'après le mode adopté, les kalifats et les agas trouvent leurs appointements sur la perception de l'impôt; ainsi, suppression de tous ces traitements alloués aux chefs indigènes, et dont le total fait une somme assez importante;

Simplicité dans la perception et la qualité de l'impôt, qui devient uniforme et ne s'appuie plus sur le fanatisme et la croyance religieuse, mais se résout en une seule contribution prélevée par un gouvernement bienfaisant et protecteur, contribution que comprendraient bien mieux les Arabes, que cette substitution aux impôts religieux d'Abd-el-Kader;

Tribus spéciales de cavaliers, espèces de gendarmes du pays, sur lesquels l'autorité française s'appuierait quelquefois en temps de guerre, et

toujours pour faire la police, prévenir les crimes, les révoltes, et soumettre à l'obéissance les contrées qu'ils sillonneraient en tous sens ;

Enfin, appui que l'on trouverait dans ces grandes familles des margzen, dans leurs clients, dans leurs parents, dévouement assuré à notre cause par l'intérêt qui les diviserait, et sécurité parfaite qui devrait résulter de ce partage d'un peuple dont la portion influente marcherait avec le vainqueur.

Je ne demanderais le rétablissement des margzen que pour les tribus de l'intérieur ; celles de la côte, mêlées aux colons, sous les yeux de l'autorité française, en contact immédiat avec elle et les Européens, et qui d'ailleurs commencent à reconnaître la probité de notre administration, ne seraient soumises qu'à elle. La surveillance est trop immédiate pour que nous ayons à craindre aucune révolte, aucune trahison, et il résulterait de cet état de choses un autre avantage : c'est la comparaison du mode de perception qui s'établirait entre les Arabes de la côte, administrés directement par nous, et ceux de la plaine, administrés par l'intermédiaire des margzen ; comparaison qui tournerait à l'avantage de notre gouvernement, en infiltrerait le système, et finirait par nous attirer directement les tribus de la plaine. Ce serait un premier jalon qui ne manquerait pas de puissance. Les tribus margzen seraient, comme on l'a dit, sous le contrôle immé-

diat des bureaux arabes, qui exerceraient une surveillance plus active que ne le faisaient les beys, qui interviendraient entre l'Arabe et le margzen toutes les fois qu'ils en seraient requis, et forceraient ce dernier, tout en ne lui enlevant pas sa fermeté, de percevoir les impôts avec mesure et justice.

Les tribus margzen rendraient compte jour par jour, heure par heure, s'il le fallait, de l'état des esprits, de la situation du pays; souvent il suffirait de leur présence pour étouffer les révoltes, et dans tous les cas il n'y aurait plus à craindre de ces insurrections générales qui éclatent subitement, de ces coups de main d'Abd-el-Kader ou de tout autre, qui frappent inopinément des tribus soumises. Ce dernier a bien senti la portée des secours que les margzen pouvaient donner à la France; aussi s'est-il hâté de les mettre en suspicion aux yeux des Arabes, en supprimant leurs privilèges sous un semblant de nationalité, et en les rendant odieux au peuple.

Que si le mode adopté par les Turs, que nous proposons de rétablir, avait existé depuis la conquête, plusieurs millions eussent été épargnés au trésor pour les appointements des chefs indigènes et la solde des goums; plusieurs autres, perçus plus régulièrement, seraient venus grossir nos coffres; la police exercée dans le pays nous aurait épargné bien des révoltes, et par contre bien des victimes.

Pour ne citer que des exemples puisés dans le récit que nous avons fait, jamais ce Bou-Maza (l'Homme à la Chèvre), l'âme de la dernière insurrection, celui qui a commencé si faible et est devenu si fort par ses prédications publiques, jamais, dis-je, ce Bou-Maza ne serait parvenu à tromper la surveillance des margzen, qui, répandus partout, l'auraient saisi dès ses premières démonstrations hostiles. Jamais le brave colonel Montagnac n'eût été entraîné par un traître au marabout de Sidi-Brahim, car le caïd eût été margzen et n'aurait pas eu intérêt à le trahir.

Enfin, si les margzen eussent continué leur action depuis l'occupation, ainsi que je l'indique, nous nous serions peu à peu infiltrés dans les mœurs de ces peuples, nous leur aurions paru moins injustes, moins tyranniques dans ces impôts, dont j'ai démontré le fardeau tel qu'il existe réellement, et nous serions plus paisibles possesseurs de l'Algérie.

Mais puisqu'on voit aujourd'hui les tristes résultats du mode suivi depuis seize années, et que tout démontre qu'avec celui que je propose on pourrait arriver au bien, pourquoi ne l'adopterait-on pas ?

A cela je ne vois que trois objections qu'on ne manquera pas de faire.

La première est la difficulté de reconstituer les tribus marzgen.

La seconde est la différence de religion entre nous et les Turcs.

La troisième enfin est la répulsion qu'éprouverait la France à marcher sur les errements turcs.

Ces tribus, qui dans toutes les circonstances ont manifesté leur sympathie pour nous, existent encore, et deviendraient nos plus fidèles alliés, malgré notre politique à leur égard, qui, il faut le dire, n'a été ni juste, ni loyale, pour celles de la province dont nous nous occupons plus spécialement.

En effet les Douairs et les Zmélas n'ont point été réduits, comme les autres, à se rendre à merci après une lutte longue et acharnée, après l'épuisement de leurs forces. Ces tribus sont venues à nous quand Abd-el-Kader était encore dans toute la force de sa puissance, se détachant ainsi de sa cause et reconnaissant notre autorité en vertu d'une convention signée pour la France par M. le général Trézel, commandant alors la province d'Oran d'une part, et les principaux chefs de ces tribus d'autre part (1). Il était stipulé dans ce traité que les deux tribus se soumettraient à notre autorité, à la condition pour elles d'acquitter l'impôt qu'elles payaient aux Turcs, le *hach-ech-chabir*, ou droit de faire résonner l'éperon, dont j'ai déjà parlé, et il fut convenu de notre côté, par l'article 4 de ce même traité, que les ca-

(1) Voir à la suite de l'ouvrage la convention dont il s'agit.

valiers de ces tribus monteraient à cheval avec nos colonnes, et recevraient deux francs par jour par chaque cavalier armé et équipé, pour tout le temps où ils seraient requis. Cet article fut plus tard changé, lors du traité de la Tafna, et par une convention réciproque il fut stipulé que les margzen, au lieu de deux francs, ne recevraient plus que cinquante centimes par cavalier pour un effectif déterminé, soit que ces cavaliers montassent à cheval à la suite de nos colonnes, soit que, leurs services étant inutiles, ils restassent sous leurs tentes. Or c'est cet article dont nous avons cessé d'exécuter les conditions, aussitôt que nous avons cru pouvoir nous passer du secours de ces tribus.

On avait eu en outre le projet de former des tribus margzen, des goums (réunion de cavalerie) pris à notre solde à raison de 30 francs par mois par cavalier. Mais ce projet s'est mal exécuté : au lieu de ne prendre en effet les cavaliers des goums que parmi les margzen, on les a ramassés indistinctement dans toutes les tribus ; de sorte que ces gens, ne se connaissant pas, n'ayant aucune affinité, aucun intérêt solidaire, véritables mercenaires sans foi ni loi, ne possèdent d'autre mobile que le pillage. Cela est si vrai que les goums sont grossis de tous les cavaliers des tribus amies qui viennent se joindre à eux lors des expéditions, dans la seule vue du pillage et du gain qu'ils espèrent lors des razzias,

ce qui est assez significatif, contre la solde que nous leur accordons si bénévolement. Quels services attendre de tels hommes et quelle confiance leur accorder?

Ce sont ces goums qu'on appelle aujourd'hui improprement dans le pays des margzen, et ce sont ces goums qu'il serait d'une bonne administration de supprimer, en rétablissant les véritables margzen qui les remplaceraient, ce qui dégrèverait le trésor de leur solde.

Telle est donc notre situation envers les deux grandes tribus des margzen, les Douairs et les Zmélas.

Opposés à la cause de l'émir qui les a détruits, ils sont venus à nous dès qu'ils l'ont pu, et notre faute a été de ne pas assez profiter de leur démarche. Ils ont voulu conserver cette redevance du *Hach-ech-Chabir*, pour avoir toujours le droit de faire résonner l'éperon, comme des agents du gouvernement, et nous avions beau les destituer de ce titre, ils cherchaient à l'accaparer d'une manière détournée. Ils ont consenti à voir diminuer leur solde des trois quarts, enfin ils l'ont vue entièrement disparaître, et si cela a jeté du mécontentement dans leurs esprits, ils nous sont du moins restés fidèles. Ceci se conçoit facilement; où iraient-ils? que feraient-ils? Abd-el-Kader est leur ennemi. La suspicion qu'il a semée dans le peuple existe encore contre eux, de sorte qu'ils sont liés forcément à notre cause;

d'où je conclus qu'il n'y aurait rien de plus facile que de les reconstituer, surtout en leur rendant leurs anciens privilèges et leur ancienne charge qu'ils doivent chaque jour regretter de plus en plus. Ainsi, sur ce premier point, pas d'obstacle.

Sur le second, qui paraît plus grave tout d'abord par ce qu'il s'agit de religion, il n'y en a, je crois, pas davantage.

Le gouvernement turc avait cela de particulier sur les Arabes, a-t-on dit, que les vainqueurs sont musulmans comme les vaincus, et que nous sommes chrétiens, c'est-à-dire ennemis.

Sans doute il serait préférable que les vainqueurs et les vaincus fussent tous de la même religion dans ce pays fanatique; mais puisque cela n'est pas, pouvons-nous trouver de meilleurs intermédiaires entre nous et les Arabes que les margzen?

Comment opérons-nous maintenant? nous nommons parmi les indigènes des agas, des caïds, des kalifats. Le même inconvénient existe avec les margzen, avec cette différence toute en notre faveur que l'Arabe, en voyant ces tribus reprendre leurs anciennes fonctions, ne calculera pas si c'est au nom des chrétiens qu'elles perçoivent l'impôt et il songera à le payer le moins lourd possible. Le margzen qu'il n'aime pas par deux raisons, la première parcequ'il a été constamment dépouillé par lui; la seconde parcequ'Abd-el-Kader l'a rendu odieux en stigmatisant ses privilèges, le margzen lui ap-

paraîtra de nouveau ce qu'il est, collecteur d'impôts et homme de police. Il ne cherchera pas au-delà. Dans l'organisation actuelle au contraire, l'aga, le kaïd, le kalifat, tirés de ses rangs, se rangeant à notre cause sans d'autres antécédents que leur volonté, passent à ses yeux pour des renégats ou des sacrilèges. Chaque Arabe peut leur reprocher d'avoir abandonné la cause de Mahomet pour celle du Christ; peut exciter leurs remords et même s'exhaler en menaces. Voilà la source de bien des défections, de bien des trahisons. Le margzen au contraire est éloigné de l'Arabe par ses mœurs, par ses privilèges; habitué à son antipathie, il ne peut se laisser intimider par ses menaces, il ne peut être accessible aux remords. En un mot nos délégués actuels sont les frères de l'Arabe, les margzen sont leurs ennemis. Les margzen sont venus à nous; on l'a vu, dans toutes les circonstances, ils nous ont offert leurs services. Repoussés par le parti d'Abd-el-Kader, ils resteront à notre cause en haine de lui, et si nous n'avons pas le lien du fanatisme pour nous les attacher, nous avons le lien de la haine qu'ils portent à l'Emir et celui non moins puissant de l'intérêt. D'ailleurs, continuant à agir comme nous l'avons fait jusqu'ici en ne gênant pas les Arabes dans leurs croyances, nous établirions purement et simplement notre action dominante qui ne serait pas en contact avec eux. Les intermédiaires seraient les margzen, êtres de raison

pour ainsi dire entre les deux. Les Arabes ne sentiraient notre puissance que lorsqu'il s'agirait de réparer une injustice, ou de les châtier s'ils tentaient la moindre révolte. Pour l'un comme pour l'autre cas ils nous redoutent, et croient plus à notre force qu'à celle des Turcs, et nous le leur avons montré, même avec notre organisation de la perception de l'impôt; car il est telle tribu en Afrique où les Turcs ne pénétrèrent jamais et sur laquelle ils n'exerçaient qu'un acte de suzeraineté, qui se traduisait en une barrique d'huile ou quelques mesures de blé, et que nous avons forcée à acquitter l'impôt ordinaire.

L'objection de la religion me paraît donc détruite par toutes les observations que je viens de faire

Reste maintenant le dernier obstacle : le régime à la Turquie ne convient ni à notre civilisation, ni à nos mœurs, ni à nos idées. Nous ne voulons, a-t-on dit, ni vivre ni finir comme les Turcs.

Certes, il est bien loin de ma pensée de faire l'apologie du gouvernement Turc; mais un fait immense prédomine tout ceci. Les Turcs ont régné paisiblement sur l'Algérie pendant trois siècles. Ce fait mérite qu'on s'y arrête et qu'on y réfléchisse et pour ma part je croirais être bon Français de souhaiter la possession paisible de l'Afrique à mon pays pendant le même laps de temps.



Il ne faudrait pas non plus que cette question de philanthropie, si souvent invoquée et qui a eu déjà de déplorables résultats en Algérie, il ne faudrait pas que cette question vînt mettre des entraves à notre domination; il faut en tout point être conséquent avec soi-même. Or, je ne connais rien de moins philanthropique que la guerre; de plus injuste que la conquête, surtout celle de l'Afrique qui au point de vue de la philanthropie est exorbitante, bien qu'au point de vue de l'honneur national elle soit digne et grande, au point de vue de la politique elle soit immense. D'ailleurs si l'on y réfléchit et si l'on veut bien calculer, la justice turque avec ses formes acerbes et expéditives, mais avec ses rouages simples et positifs, a fait périr moins de monde que notre justice, tout indulgente qu'elle est, que nos guerres et nos razzias qui se renouvellent tous les jours.

Il est une chose qu'on ne peut contester, c'est le bienfait de l'expérience. Or quelle a été la conduite des Turcs lorsqu'ils ont conquis l'Afrique? Je l'ai dit, ils se sont facilement aperçus qu'ils ne parviendraient à soumettre ces populations guerrières qu'en les divisant, et ils les ont divisées en créant les privilèges des tribus margzen, et la domination a duré trois siècles sans changer de système.

L'Arabe de nos jours est le même que l'Arabe de ces temps là. Il n'a pas fait un pas dans la civilisation, il n'a quitté ni la tente, ni les dé-



serts, ni son coursier. De plus nous avons l'esprit du fanatisme si habilement exploité par Abd-el-Kader et ses adeptes qu'on tourne sans cesse contre nous. Dans cette situation, et quand il fallait peut-être prendre des moyens plus énergiques que les Turcs, nous en avons pris de plus doux. Ne vaut-il pas mieux, puisque tout est préparé pour cela, rétablir ce système des margzen que l'expérience nous a démontré le meilleur, en y apportant toutes les modifications que nous dictera notre justice et notre humanité?

Ce n'est plus alors le gouvernement à la turque que la France établit en Algérie, si elle place les indigènes sous l'autorité et la surveillance immédiate des bureaux arabes : le margzen devient un instrument de ses volontés, modifié selon les mœurs et la civilisation. Plus de ces exactions exorbitantes que toléraient les beys sur les tribus Bezara ; plus de cette impunité du margzen excédant ses privilèges, pillant et punissant à son caprice. Protection pour l'autorité des margzen, mais appui pour les plaintes des Bezara ; mais justice pour tous.

Cette justice, on est certain de la trouver dans les chefs des bureaux arabes ; car ceux qui exercent ces fonctions se sont voués à l'étude des mœurs et des coutumes de ces peuples ; il en est même qui, pour se familiariser avec leurs usages, ont eu la louable patience d'étudier jusqu'à leur langue, et ont rendu d'éminents services dans un

pays où tout était inconnu, aussi bien l'Arabe que le chemin qui mène à lui. Je citerai principalement les colonels Daumas, Bosquet, Valsin d'Esterhazy et le commandant Charras, que j'ai pu mieux apprécier que les autres, parce qu'ils ont été sous mes ordres. Ces officiers supérieurs sont même parvenus à acquérir parmi les indigènes une influence extraordinaire, due à leur caractère et à leur connaissance approfondie du pays. L'un d'eux, M. le colonel d'Esterhazy, qui a succédé au général Mustapha dans le commandement des tribus margzen, n'a pas hésité aux derniers événements, et dans des circonstances graves, de les réunir et de marcher à leur tête pour empêcher la défection des Beni-Amer et les maintenir dans l'obéissance. Il était seul, Français, dans cette expédition, et ceci prouve à la fois la fidélité des margzen et l'influence de cet officier supérieur.

Rien ne s'oppose donc raisonnablement au rétablissement des tribus margzen et à l'ancien système de la perception d'impôt, et je crois avoir démontré les avantages de l'un et de l'autre.

CHAPITRE III.

SYSTÈME MILITAIRE.

Effectif général de la cavalerie d'après le *Moniteur de l'Armée*. —

Effectif réel. — Le maréchal Clauzel en 1837. — Lettre de M. le maréchal Bugeaud. — Réponse à cette lettre. — Mauvaise position actuelle de la cavalerie. — Augmentation de cette arme. — Diminution de l'infanterie. — Puissant auxiliaire des margzen. — Topographie de l'Algérie. — Division de l'armée en trois lignes. — La côte. — La plaine. — Les hauts plateaux. — Tableau des divers postes, leur emplacement et leur force. — Réseau de troupes sur l'Algérie. — Vingt-huit bataillons d'infanterie de moins. — Dix-huit escadrons de cavalerie de plus. — Suppression des spahis remplacés par six régiments de chasseurs. — Artillerie. — Génie. — Train.

Avant de passer au développement de mon système militaire en Algérie, je dois répondre à quelques critiques sérieuses qu'il a suscitées, et rétablir des faits qui ont été contestés.

J'ai dit dans ma première brochure :

« L'ennemi que nous avons à combattre en Afrique est une espèce de Numide, ne faisant pour ainsi dire qu'un avec son cheval, habile à le manier dès son enfance, aussi solide sur son coursier que le fantassin sur la terre, connais-

sant son terrain, et n'attaquant que dans la plaine. Une circonstance plus grave encore, c'est qu'il attache autant d'honneur à fuir à propos et avec dextérité qu'à marcher en avant et à arriver. La première de toutes les conditions d'une armée, pour se mesurer avec son ennemi, est de se mettre à armes égales, si elle ne peut se mettre à armes supérieures; et on a fait jusqu'ici et on fait encore tout le contraire. L'infanterie est la principale force en Afrique; par là on se place dans un état d'infériorité vis-à-vis des Arabes, et il est bien évident que c'est à l'absence d'une cavalerie proportionnée à l'infanterie que nous devons de voir échapper presque tout le fruit de nos succès, et la guerre se perpétuer indéfiniment.

« Mais, dira-t-on, les principaux avantages obtenus jusqu'ici l'ont été par l'infanterie. Loin de le contester, je le proclame hautement, et cela ne fait que corroborer mon assertion; car cela prouve, d'une part, le génie militaire de ceux qui ont commandé nos armées; de l'autre, l'intrépidité et l'ardeur de notre infanterie, qui seule est arrivée à ces immenses résultats, mais qui, secondée par une cavalerie proportionnée, aurait achevé la conquête. »

Poursuivant ensuite, je prouvais que cette cavalerie n'était même pas proportionnée à notre armée d'Afrique, s'élevant de 75,000 à 80,000 hommes, puisque cette cavalerie, dont je donnais

le chiffre exact en 1841, chiffre qui a peu varié jusqu'en 1845, était réduite, d'après mes calculs, à un effectif de 4,000 chevaux, et j'avais grand soin, en additionnant cet effectif, de consigner que je ne portais dans ce cadre que les valides. Je faisais ressortir ensuite le mauvais emploi de cette arme, ses postes mal placés, et j'indiquais les rectifications que je croyais convenables.

Le *Moniteur de l'Armée* a contesté ainsi les chiffres que j'ai posés :

« On se récrie sur la faiblesse de l'effectif des chevaux de l'armée d'Afrique; on (le général de Bourjolly) prétend qu'il n'est que de 4,000 chevaux en état de faire la guerre. On voudrait que cet effectif fût élevé à la proportion du sixième de l'armée, et conséquemment porté à 15,000 chevaux.

« Constatons d'abord par des chiffres que le peu de notre cavalerie en Afrique est bien loin d'avoir l'exiguité qu'on lui donne; voici, à l'heure où nous écrivons, l'effectif en chevaux de cette cavalerie :

| | |
|---|---------------|
| Les cinq régiments tirés des divisions | |
| de l'intérieur | 3,142 |
| Chasseurs d'Afrique. | 3,610 |
| Spahis | 2,275 |
| Cavaliers auxiliaires (margzen) chargés | |
| du service des ordonnances. | 1,862 |
| Total. | <u>10,870</u> |

*

Ainsi la force réelle de la cavalerie en Afrique est de 11,000 chevaux.

Je crois rester dans les bornes des convenances en n'accusant que de légèreté l'auteur de cet article, dans le fait qu'il conteste et dans celui qu'il avance.

D'abord, je n'ai posé la force de notre cavalerie que de 1841 à 1845, et elle a été augmentée de 1845 à 1846 ; et c'est ce qu'il ne dit pas.

Ensuite, et pour mieux détruire mes chiffres, l'auteur de l'article pose comme *réelle* la force de 11,000 chevaux, sans faire la soustraction des malades, éclopés, etc., telle que je l'ai faite dans mon calcul. Ce tableau est pourtant nécessaire pour arriver à la force réelle ou à l'effectif. Ce tableau, je vais le faire, et l'on jugera après de la valeur des chiffres du journal et de mes assertions.

Pour bien formuler ce calcul, je prendrai pour base un régiment en France, isolé, dans toutes les conditions meilleures d'écuries, de soins hygiéniques, et enfin exempt de toute fatigue forcée, et dans toutes les règles paisibles et méthodiques d'une bonne garnison. Cette condition est certainement bien plus favorable que celle des régiments d'Afrique, et doit présenter un plus grand nombre de chevaux valides ; et cependant ce régiment, déduction faite des chevaux à l'infirmerie, chevaux malingres, chevaux maigres éclopés, jeunes chevaux, chevaux de remonte,

présentera, sur un effectif moyen de 700 chevaux, plus de 200 chevaux qui ne seront pas montés, ou pour les manœuvres ou pour une longue route.

Nous pouvons donc affirmer qu'en Afrique, sans tenir compte des éventualités de la guerre, de notre position, les quatre régiments de chasseurs d'Afrique dont nous voulons bien accepter l'effectif à 3,610 chevaux, il y aura un tiers au moins d'indisponible, ce qui réduira le nombre à 2,400

Les trois régiments de spahis sont présentés avec un effectif de 2,275 chevaux; mais il faudrait ne pas connaître l'organisation et la composition de ce corps indigène, ses habitudes nomades, le peu de soin qu'il a de ses chevaux, son éloignement de toute règle de discipline, malgré la bonté de ses cadres, qui sont français, et l'énergie de ses officiers, qui n'ont pu toujours neutraliser le mauvais vouloir des cavaliers; il faudrait, dis-je, s'illusionner étrangement pour penser qu'un régiment de spahis de 700 chevaux sera jamais en état de montrer à l'ennemi au delà de 400 chevaux dans le rang. D'après ce calcul, ces trois régiments n'auraient donc qu'un effectif réel, formant le chiffre de. . . . 1,200

A reporter. . . 3,600

Report. 3,600

Les chevaux de France, comme on le sait, et comme on en a fait la triste expérience, résistent peu en Afrique, et les régiments ont bientôt dans leurs rangs des vides bien autrement sensibles que ceux que nous avons signalés dans la garnison. Le 9^e de chasseurs de France, arrivé en Afrique en 1844, s'est trouvé complètement démonté en moins d'une année, et pourtant ce régiment avait à sa tête de bons officiers, M. Dubern, un des colonels les plus capables et les plus zélés de l'armée. Ce ne sont donc pas les soins entendus et incessants qui ont manqué. Ainsi, en opérant une réduction sur cet effectif de 3,142 chevaux, on sera très modéré en le faisant figurer ici pour. 2,000

Total. 5,600

Quand aux cavaliers auxiliaires, qu'on porte *sérieusement* à 1,852 chevaux, il est inutile de dire que ceux-là mêmes qui avancent un chiffre pareil, et qui veulent l'énumérer dans nos forces actives, commettent sciemment une erreur. On sait trop qu'on ne peut pas compter sur les Arabes; il n'y a aucun fond à faire sur eux; ils ne nous ont pas seulement fait défaut dans l'insurrection, ils ont été souvent pour nous de cruels embarras.

Ce serait ne pas connaître le caractère des Arabes et leur fanatisme, que de penser le contraire.

Il résulte de ce calcul dont on ne peut contester la modération, que ce chiffre pompeux de 10,879 chevaux disponibles que le *Moniteur de l'Armée* inscrit comme officiel dans ses colonnes, se réduit à 5,600 chevaux, c'est-à-dire en chiffres ronds à moitié moins.

Je n'avais donc rien exagéré en écrivant que de 1841 à 1845, la cavalerie présentait un effectif réel de 4,000 chevaux; de 1845 à 1846, elle a augmenté de 1600, et j'ai dit que ce n'était pas assez. J'ai demandé 15,000 chevaux pour avoir un effectif réel de 10,000, et l'on croit m'avoir répondu victorieusement en me présentant le compte d'un effectif général de 10,879. Ceci est un des malheurs de ceux qui traitent la question militaire de l'Algérie, soit qu'ils ne connaissent pas assez la matière, soit qu'ils aient intérêt à égarer le public. Ce n'est pas la première fois que cette circonstance se reproduit; en 1837, lors des accusations portées contre le maréchal Clauzel, parut une brochure justificative de sa conduite. Nous y lisons, page 34 : « On me disait dans la personne de M. de Rancé mon aide-de-camp : — Vous avez demandé 30,000 hommes et vous les avez.

— Mais j'ai demandé 30,000 hommes d'effectif réel, et non 30,000 hommes d'effectif général !

— Vous avez demandé 30,000 hommes de troupes françaises et vous les avez.

On ne put faire sortir aucun des ministres de cet inexpugnable retranchement.

Le *Moniteur de l'armée* me paraît calculateur aussi bon et aussi consciencieux en fait d'effectif réel que le ministère de cette époque. Du reste en groupant ainsi des chiffres et voulant enfler à tout prix l'effectif disponible de la cavalerie, on semble reconnaître du moins la nécessité d'en avoir une et une importante. Cet aveu déguisé est du moins un pas de fait vers le système que je voudrais voir prédominer en Afrique. Il n'est pas donné à tout le monde de reconnaître ses fautes. Il est des gens qui les réparent sans les avouer.

Mais parmi les critiques soulevées par ma brochure, parmi les controverses qu'elle a excitées, il en est une qui n'a pas été sans flatter mon amour-propre, parcequ'elle se sert de la plume d'un homme éminent, qui a bien voulu traiter sérieusement la question avec moi. M. le maréchal Bugeaud m'a fait l'honneur de m'écrire en réponse à l'envoi de ma brochure une lettre particulière qui résume à elle seule toutes les critiques dont elle a été l'objet dans les journaux et dans le public. J'ai sollicité de Monsieur le maréchal l'autorisation de publier cette lettre ainsi que ma réponse, d'abord par un sen-

timent de bonne foi et de convenance qu'on comprendra en lisant le dernier paragraphe de sa lettre, ensuite parce que n'ayant jamais été attaqué par des armes plus courtoises et plus imposantes, il eût été peu séant à moi de dissimuler ces critiques, alors même qu'elles auraient dû m'écraser; enfin parce que je suis sûr que cet ouvrage acquerra plus de prix par la lettre même que M. le duc d'Isly a bien voulu m'adresser. Cette autorisation, je l'ai obtenue et je m'empresse avant toute chose de soumettre ici les deux lettres qui traitent à fond cette partie du système militaire.

Copie de la lettre de M. le maréchal Bugeaud.

Alger, le 28 mai 1846.

« Mon cher général,

« J'ai reçu la lettre et la brochure que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. J'ai lu l'une et l'autre avec intérêt. J'ai été touché des éloges que vous me donnez dans votre écrit. Ils sont la suite du jugement bienveillant que vous avez toujours porté sur mes opérations militaires.

« C'est parce que j'étais parfaitement convaincu de cette bienveillance que j'ai été plus affecté des critiques qui se trouvent à côté de l'éloge; lesquelles critiques, si elles étaient fondées, devraient affaiblir beaucoup la bonne opinion que vous avez de moi comme chef d'armée.

« S'il était vrai, en effet, que j'eusse aussi mal employé l'armée que vous le dites, que j'eusse méconnu à un tel point ses proportions, je serais tout simplement un colonel d'infanterie plein de prévention en faveur de son arme. Un homme qui ne sait pas employer l'une des armes principales, la cavalerie, ne peut être qu'un général très incomplet.

« Mais est-il vrai que j'aie usé de cette arme comme vous le dites? les colonnes de cinq à six bataillons n'ont-elles eu avec elles que 50 ou 60 chevaux? c'est là une complète erreur que viennent combattre une multitude de faits pris dans toutes les opérations depuis 1841, et notamment dans la dernière campagne. Ce n'est jamais que lorsqu'il s'agissait de pénétrer dans les montagnes kabiles que les colonnes n'avaient avec elles qu'un escadron; partout ailleurs elles ont toujours eu davantage, et sans parler des campagnes des années précédentes, vous saurez que dans celle qui se termine, j'ai au contraire concentré la cavalerie autant qu'il m'a été possible. Au moment où je me suis séparé de vous, à *Dar-ben-Abdallah*, j'avais réuni entre les mains du général Jusuf, 500 chevaux pour poursuivre *Abd-el-Kader*, vous en aviez alors 200 et quelques; je les pris avec ma colonne pour me porter sur la haute *Mina*; je laissais, il est vrai, le colonel Pélissier sans cavalerie, mais alors tout était à peu près fini chez les *Flittas*, et d'ailleurs je donnai ordre

au général de Lamoricière de lui envoyer deux escadrons.

« Un peu plus tard, quand je rejoignis le général Jusuf, je réunis les chevaux que j'avais pris à votre colonne à ceux de cet officier général, qui se trouvait alors réduit à 350 valides. C'est avec cette réunion de cavalerie que nous livrâmes le combat de Temda. Les marches et contre-marches, les poursuites vigoureuses que vous voulez, eurent bientôt réduit les 500 chevaux du général Jusuf à ne plus pouvoir tenir la campagne. Je réunis alors la cavalerie d'Orléansville et celle de Milianah pour faire une nouvelle concentration avec laquelle je continuai les opérations.

« Le général Lamoricière vint enfin se réunir à moi avec environ 400 chevaux. Abd-el-Kader fut forcé de quitter le Tell et de se jeter dans le désert. Il fit lui-même une grosse réunion de cavalerie ; il vint attaquer la province de Tittery, et se porta jusque sur l'Isser à 18 lieues d'Alger.

« Le général Gentil attaqua son camp la nuit avec un bataillon et *deux escadrons* ; il lui fit éprouver des pertes sensibles et reprit tout le produit des *razzias*.

« Cet échec matériel et moral fut suivi de beaucoup d'autres.

« Je réunis les restes de ma cavalerie à celle du général Bedeau, et j'allais la réunir encore à celle du colonel Camon, lorsque le 7 avril, celui-ci eut l'occasion de porter un coup sensible à notre

ennemi. Camon n'avait à ce combat que 155 chasseurs, mais il était aidé par 500 hommes du goum de Tittery, et il obtint un des plus beaux succès de la campagne. Abd-el-Kader y perdit plus de soixante de ses réguliers et six chefs importants; on lui reprit toute la razzia qu'il avait faite.

« Le surlendemain 9, Jusuf rejoignit Camon avec 450 chevaux; ce qui concentra 600 sabres. La poursuite continua dans le désert pendant un mois, au moyen d'une et de deux colonnes *d'infanterie* qui portaient des ravitaillements en orge et en vivres, car il fallait absolument porter de l'orge à la colonne légère qui ne laissait ni repos ni cesse à l'émir.

« Pendant cette action énergique, je concentrai toutes les fractions de cavalerie fatiguées pour les préparer à relever la colonne Jusuf quand elle ne pourrait plus aller. C'est ce qui a eu lieu dans les premiers jours du mois de mai, à quatre journées au sud de Boghar, par les soins de S. A. R. le duc d'Aumale.

« La poursuite a continué et a produit les plus beaux résultats. Les Ouled-Nayl, toutes les tribus du désert, le Djebel-Amour, ont été soumis et ont payé de fortes contributions de guerre. L'émir s'est enfui dans l'ouest du désert avec 150 cavaliers exténués.

Passons dans la province d'Oran et vous verrez que partout la cavalerie a été employée contrairement à ce que vous dites.

« Le général Korte a toujours manœuvré du côté de Daya et de Saïda avec 4 ou 500 chevaux. Le général Cavaignac dans ses incursions en avant de Sebdou, et sur le territoire marocain n'a jamais eu moins de 700 chevaux, et, dans une circonstance, je lui en ai donné près de 1000 avec 500 hommes de goum.

« Le colonel Pelissier est entré récemment dans le *Dhara* avec 300 chevaux réguliers et 600 hommes du goum de *Sidi-Laribi*. M. de Saint-Arnaud y entrait de son côté avec deux escadrons.

« Il est vrai qu'en même temps le gouverneur général entrait dans l'Ouersenis avec 60 spahis, et c'était plus qu'il n'en fallait, parcequ'il n'y a pas moyen d'employer la cavalerie dans ces âpres montagnes.

« Vous reconnaîtrez, général, par ces faits que je pourrais multiplier, que vous n'avez pas raisonné d'après la réalité des choses.

« Vous trouverez mauvais que la cavalerie revienne de temps en temps à la côte et vous voudriez qu'elle fût toujours dans les plaines. Vous en faites un sujet de blâme. J'ai été, je l'avoue, fort surpris de vous voir dire de pareilles choses. Sans doute, il serait fort désirable que la cavalerie n'eût pas ses établissements à la côte, et nous tendons tous les jours à la porter en avant. Mais, je vous le demande, cela peut-il s'improviser? peut-on en un clin d'œil créer des maga-

sins, des abris? et, sans ces ressources, la cavalerie peut-elle rester toujours dans les plaines de la Mina, de l'Hill-Hill, du Chelif, comme vous le dites? se trouverait-elle bien des grandes chaleurs de l'été et de l'automne, des grandes pluies de l'hiver? Permettez-moi de vous dire que vous avez traité ces sujets-là d'une manière très peu pratique.

« Oui, il faut porter la cavalerie en avant et l'infanterie aussi. Outre que c'est plus avantageux pour la guerre, c'est aussi un moyen de colonisation; mais nous avons dû d'abord, avant d'avoir fait la conquête, faire des établissements sur le littoral, où d'ailleurs les approvisionnements étaient plus faciles. Pouvions-nous, pendant la guerre, improviser d'autres établissements dans l'intérieur? et sans établissements, sans magasins, sans approvisionnements de fourrages, qui ne s'improvisent pas non plus, votre cavalerie pourrait-elle vivre? Elle serait bientôt réduite à rien, et les officiers et les soldats seraient profondément dégoûtés de la vie que vous leur feriez mener.

« Votre livre, mon cher général, est arrivé fort malencontreusement, comme beaucoup d'autres critiques du même genre, c'est-à-dire, au moment où ce système tant décrié a obtenu des résultats aussi complets qu'on pouvait les espérer; lorsque l'insurrection est étouffée partout, lorsque Abd-el-Kader est en fuite avec les misérables

restes de sa cavalerie, et que sa deira, sa grande émigration, découragée par les échecs multipliés de son chef, s'est dissoute d'elle-même.

« Vous direz encore peut-être que la conquête n'est pas achevée. Il me paraît que vous attachez au mot conquête un sens qu'il n'a pas dans l'histoire. Tous les historiens ont dit que César avait conquis les Gaules, qu'Alexandre avait conquis l'Asie et l'Égypte ; cependant la Gaule s'est révoltée plusieurs fois, et les lieutenants d'Alexandre n'ont pas conservé ses conquêtes. Un pays est conquis quand il est dompté, quand on le parcourt partout en vainqueur, et qu'on n'éprouve plus de résistance ; lorsque les habitants se laissent administrer et paient l'impôt. C'est le point où nous sommes actuellement en Afrique. Cela ne veut pas dire que l'obéissance sera constante, éternelle ; s'il fallait attendre cela pour proclamer que la conquête est achevée, on attendrait longtemps.

« L'histoire nous apprend encore que tous les pays conquis ont cherché souvent à secouer le joug du conquérant, et que ce n'est qu'avec des siècles qu'ils ont été assimilés *quelquefois*. Ne confondez donc pas la conquête avec l'assimilation. La conquête de l'Algérie est achevée, moins la grande chaîne du Jurjura ; mais l'Algérie n'est point assimilée à la France, et il faudra dépenser bien des gouverneurs, bien de l'argent et bien de la science gouvernementale, avant que cela soit.

« Vous voudriez réduire l'infanterie, et augmenter d'autant la cavalerie. Je ne puis pas partager votre opinion. Vous oubliez que les deux tiers de l'Algérie sont en montagnes difficiles; que c'est l'infanterie qui fait les garnisons sédentaires, et qui, dans le plus grand nombre de cas, doit faire la plus grande force des colonnes; que c'est elle qui exécute tous les grands travaux; que la cavalerie ne peut agir seule sans perdre immensément de ses avantages; que, quand elle agit au loin, il lui faut une colonne d'infanterie pour la ravitailler. Enfin, vous oubliez qu'il serait impossible de remonter en Algérie plus de cavalerie que nous n'en avons, et que même nous sommes aux expédients chaque jour pour fournir des chevaux à celle qui existe; que nous sommes obligés d'en tirer du dehors, et que ceux qu'on nous envoie de France ne nous rendent que de très mauvais services.

« Il est vrai que vous accusez l'administration de n'avoir pas maintenu la production des chevaux au niveau de la consommation énorme qu'en faisaient les deux parties belligérantes; mais votre reproche est basé sur une grosse erreur, quand vous croyez que cela était possible à l'administration. Vous me rappelez ces personnes qui nous reprochent tous les jours de n'avoir pas fait une conquête incontestable pour les vaincus, de n'avoir pas pris Abd-el-Kader par les deux oreilles, de n'avoir pas fait surgir en même temps une

colonisation puissante, des centaines de villes, des milliers de villages, et qui, ne voyant pas ce qu'elles ont rêvé, disent que nous n'avons rien fait du tout. M. Dufaure, dans son rapport, dit que nos villes, nos villages, sont factices; nos routes, nos ponts, nos édifices, nos travaux de tout genre le sont aussi. M. Bignon, dans son rapport, dit que nous n'avons obtenu que des résultats négatifs; et vous, vous venez nous dire : « Vous auriez dû produire, au milieu de la guerre
« et de tous les embarras de la création, autant de
« chevaux que les deux armées opposées en con-
« sommaient. »

« Voyez depuis combien de temps la France s'occupe de produire des chevaux, et quelles dépenses elle a faites dans ce but, sans l'atteindre; et dites-moi s'il était possible, au milieu de la guerre, en face de l'instabilité, du désordre qu'elle produit, de faire en quelques années ce que la France ne peut pas faire.

« Vous élevez bien haut le petit haras de Mostaganem. Comme vous, je l'ai approuvé; j'ai fait plus, je l'ai régularisé et doté, et c'est à grand'peine que j'en ai créé deux autres, un par province. Nous ne pouvions pas faire davantage, car nous étions pressés par mille autres nécessités, dans un pays où il faut tout créer, et où l'impatience du public français vous force de créer une foule de choses prématurées.

« Eh bien, au lieu de trois établissements, nous

en aurions fait cent du même genre, ce qui, vous en conviendrez, était absolument impossible ; et ces cent établissements ne nous fourniraient pas, à l'heure qu'il est, de quoi remonter un de nos régiments de cavalerie.

« Sachez, général, que l'on ne remonte pas la cavalerie d'une armée, et ici c'étaient deux armées, avec le produit des établissements publics. Il faut qu'un vaste pays s'en mêle ; et pour qu'il y parvienne, ce pays, il lui faut du calme et du temps. Tout ce que peut faire le gouvernement pour la production des chevaux, c'est de l'encourager et de l'améliorer en mettant à la disposition du public de bons et beaux étalons. Mais la grande production n'a lieu que quand tout le monde s'en mêle sur de très grandes surfaces.

« Chaque jour l'on me propose la création de haras pour remonter notre cavalerie. Ces propositions viennent des gens qui n'ont jamais mis le nez dans l'agriculture. J'en souris et j'en lève les épaules, parce que je sais bien qu'il n'y a qu'un haras qui ait cette puissance, c'est celui qui s'étend depuis la frontière du Maroc jusqu'à celle de Tunis.

« J'espère avoir fait beaucoup depuis bientôt huit mois pour la production des chevaux, c'est de frapper assez vigoureusement sur les Arabes pour les dégoûter d'écouter la voix d'Abd-el-Kader et de cent autres ambitieux qui les remuent. J'ai lieu d'espérer que la crise cruelle par laquelle

le pays vient de passer, le maintiendra pendant quelque temps, non pas dans un calme parfait, mais dans une tranquillité assez générale, pour que l'élève des chevaux puisse se faire sur la presque totalité de l'Algérie. Il faut aider à la bonne production en augmentant successivement les dépôts d'étalons, au fur et à mesure de nos possibilités matérielles et financières.

« Malgré la guerre, mes trois dépôts ont fait saillir environ 1500 juments cette année, et ils n'ont pu suffire à toutes celles qu'on leur a présentées. Je m'occupe déjà de l'extension de ces établissements.

« Je termine ce chapitre de la cavalerie en vous apprenant que, cette année, nous serons obligés de tirer de l'extérieur presque tous nos fourrages, parce que la sécheresse ne nous permet pas d'espérer le dixième de la récolte ordinaire, non pas seulement sur la côte mais partout. Que serait-ce donc, si nous avions les 15,000 chevaux que vous demandez, ou les 20,000 que d'autres demandent ?

« Au reste je trouve que nous avons assez de cavalerie et je n'en demande pas davantage. Il s'agit seulement de l'entretenir au complet avec de bons chevaux et c'est chose extraordinairement difficile.

« Rassurez-vous, notre cavalerie est aujourd'hui très supérieure à celle de l'ennemi, car par la même raison que nous trouvons beaucoup de

peine à nous remonter, les Arabes qui n'ont pas de budget de remonte, qui ont perdu presque tous leurs chevaux dans la guerre, et qui rendent souvent ceux qui leur restent pour ne pas guerroyer, sont infiniment réduits, pendant que notre cavalerie au contraire s'est augmentée.

« La plupart des tribus ne peuvent pas mettre en campagne la 6^e partie des chevaux qu'elles pouvaient mettre autrefois. Les Hachem, les Beni-Amer qui avaient plus de 3,000 chevaux chacune ont disparu de la scène. Les Flittas qui avaient 3,000 chevaux, n'en ont pas 300 et quels chevaux ! Ils vont à la guerre sur de mauvaises juments, sur des poulains de deux ans, ou sur de mauvais *quidar* tarés. Le désert vient de faire des pertes énormes.

« Oui, nous sommes plus forts aujourd'hui en cavalerie que les Arabes. Mais cette cavalerie est loin d'avoir toute la puissance d'action qu'on lui prête, elle s'use très vite, elle a besoin de ménagements extrêmes et si elle n'est pas sans cesse appuyée sur l'infanterie, elle s'use bien plus vite encore, et n'a pas beaucoup de puissance. C'est l'infanterie qui lui permet par *à-coup* l'emploi de toute sa vélocité. C'est l'infanterie qui lui donne la sécurité dans les campements, qui lui permet de traverser les chaînes montagneuses, qui la dispense de fournir des gardes et des vedettes, qui recueille et garde ses prises, qui garde son convoi et tous ses impédimenta et qui

lui porte ses vivres quand elle agit au loin dans le désert.

« Je pourrais beaucoup multiplier les observations que vous avez provoquées, mais je n'en ai pas le temps et ma lettre est déjà bien longue. Je la termine par cette réflexion : Deux fois le système de guerre tant décrié par certaines personnes a dompté les Arabes et forcé Abd-el-Kader à abandonner l'Algérie. Ces faits si authentiques devraient apprendre à douter aux tacticiens qui n'opposent que des théories à une pratique triomphante.

« Je serais très fâché, mon cher général, que vous vissiez dans mes paroles l'intention de vous blesser. Je n'ai fait qu'user du droit très légitime de la discussion ; la vôtre est publique, la mienne est privée.

« Recevez, mon cher général, l'assurance de ma considération distinguée et de mes sentiments affectueux.

Signé « Maréchal duc d'ISLY. »

Voici maintenant ma réponse.

Colmar, le 7 juillet 1846.

« Monsieur le Maréchal,

« J'étais en Bretagne lorsque votre lettre est venue me chercher à Paris : je la reçois en Alsace d'où j'ai l'honneur de vous écrire.

« Je commence par vous remercier de ce que vous avez bien voulu m'écrire à l'occasion de l'envoi de ma brochure, ce qui me prouve l'importance que vous voulez bien mettre à mon opinion sur la guerre d'Algérie ; par les points du moins que vous vous attachez à réfuter : cela doit vous prouver, Monsieur le Maréchal, que je mets autant de conscience dans les éloges que j'ai cru devoir consigner, que dans ce que vous appelez mes critiques et qui n'est autre chose que mon opinion dans sa conviction la plus arrêtée.

« J'aurais été heureux, je l'avoue, et me serais empressé de le proclamer, si votre lettre avait changé cette conviction, mais il n'en est pas ainsi et, vous me permettrez de vous le dire, votre lettre elle-même semble donner gain de cause au système que je voudrais voir triompher. En effet vous vous attachez à me prouver, en commençant que vous avez fait employer la cavalerie par les généraux qui sont sous vos ordres et qu'ils ont obtenu à l'aide de cette arme les plus beaux succès de la campagne. C'est mon opinion que vous venez ainsi corroborer et je suis heureux d'être d'accord avec vous sur ce point. Le seul dès-lors sur lequel nous différons est le plus ou moins grand nombre de cavalerie et la manière de l'employer et de la répartir.

« Il n'est en effet que trop vrai, Monsieur le Maréchal, que des colonnes de cinq et six batail-

lons n'ont souvent eu avec elles qu'un très petit nombre de chevaux, alors même qu'elles avaient à manœuvrer ailleurs que dans les *montagnes kabyles*. Je n'en voudrais citer d'autre exemple que celui de la colonne de Mostaganem qui, dans les plaines de la Mina, sur les hauts plateaux du Dhara et dans le pays découvert du Mendès, n'avait la plupart du temps que 40 et 50 chevaux : s'il en est autrement aujourd'hui, je dois m'en féliciter. L'usage qui a été fait de la cavalerie dans ces derniers temps, d'après vos assertions, car je ne m'appuie que sur elles, devient pour moi la preuve la plus évidente que je ne me suis pas trompé sur l'importance qu'on doit reconnaître à la cavalerie, dans un pays où, si elle n'est pas bonne à faire des routes, canaux et autres constructions, elle peut admirablement servir à en assurer la sécurité et la possession.

« Lorsque j'ai écrit ma brochure, j'avais sous ma plume l'exemple du détachement de cavalerie, confié au général Jusuf, comme preuve de son utilité, qu'implicitement vous lui aviez reconnue vous-même en l'employant dans une occasion décisive dont le but était la poursuite d'Abd-el-Kader, sa destruction et celle de la troupe qu'il avait avec lui ; mais je ne l'ai point fait, m'étant imposé la loi de ne citer aucun nom propre ; cet exemple justifie donc mon argument, bien loin de le détruire.

« Que le général Korte ait manœuvré du côté de

Saïda, avec 500 chevaux, il ne me serait pas pardonnable de l'avoir ignoré; mais cela fait regretter un peu plus qu'une distribution un peu mieux entendue de cette arme, si essentielle et jusqu'ici si peu appréciée en Afrique, n'ait pas eu pour résultat un partage plus égal avec d'autres corps de troupes, qui auraient eu les mêmes avantages sans affaiblir personne.

« Et sans doute, Monsieur le Maréchal, il est indispensable que la cavalerie soit appuyée par l'infanterie, j'en serais à l' A B C de mon métier, si je ne le savais pas et je suis heureux de me rencontrer de cet avis avec vous; car la cavalerie ne saurait être redoutable, abandonnée à elle-même; qu'il se rencontre le plus petit obstacle, un défilé, un bois, un passage difficile, quelques fantassins l'arrêtent aussitôt; ceci est gros comme une maison.

« Quand j'ai dit que la cavalerie devait être placée dans la plaine, je savais de reste qu'il y avait des établissements à créer; mais ce que j'ai voulu faire ressortir, c'est que plus tôt on aurait dû y songer, parce que, comme vous, Monsieur le Maréchal, je pense que cela *ne s'improvise pas*. Vous admettez que l'on doit tendre tous les jours à porter cette cavalerie en avant. Si ce mouvement doit s'opérer, vous voudrez bien me permettre de demander pourquoi, dans des temps de calme comme de 1843 à 1845, on ne l'a pas fait; en 1843 le poste de Bel-Hassel dont j'ai ordonné les con-

structions pour y abriter nos soldats, n'était pas achevé, que vous m'écriviez directement et m'en faisiez donner l'ordre par le général de Lamoricière, de l'abandonner ! Était-ce donc là aller en avant ? Le poste du Khamis devait aussi subir le même sort, c'est aux observations incessantes que j'eus l'honneur de vous soumettre, que vous consentites à sa conservation, mais *pour quelque temps seulement*. Cependant vous savez si le poste de Bel-Hassel fut utile ! s'il servit aux ravitaillements de nos colonnes et s'il n'exerça pas sur les tribus du Cheurg déjà vacillantes une salutaire influence, en en maintenant le plus grand nombre à notre autorité ! et le Khamis n'a-t-il pas aussi puissamment contribué à arrêter la défection totale des Beni-Ouragh qui n'eussent pas manqué d'abandonner notre cause surtout avec le chef qui les gouverne, homme de mauvaise foi et arabe autant qu'on peut l'être ? et la colonne du colonel Saint-Arnaud n'en reçut pas moins des coups de fusil ; mais, le poste maintenu, ces coups de fusil n'offrirent rien de bien sérieux ; c'était un essai avorté.

« Vous me dites, Monsieur le Maréchal, que je vous rappelle ces personnes qui reprochent de n'avoir pas pris Abd-el-Kader par les deux oreilles, de n'avoir pas fait surgir une colonisation puissante, des centaines de villes, des milliers de villages.

« Vous me permettrez de ne pas m'attacher à

cette réfutation, elle ne pourrait être sérieuse; mes services en Afrique, les années que j'y ai passées sont ma seule réponse à de tels arguments.

« Il n'y a aucune assimilation entre la France et l'Algérie pour l'élève des chevaux comme vous le pensez : en France la propriété est morcelée et il serait impossible de s'occuper d'élever des chevaux ; ils coûteraient trop cher à l'Etat, qui les trouvera dans l'industrie privée, quand il voudra y mettre le prix, et de cette manière il les aura encore à bon marché. Mais dans l'Algérie où le terrain ne manque pas, où vous pouvez approprier à cette destination toute l'étendue de pays nécessaire à des établissements semblables; on ne le ferait pas ! et parce que le gouvernement le ferait, on lui imposerait l'obligation de vendre ces produits aux deux parties belligérantes ? mais l'exemple de l'Autriche, qui possède en Hongrie de vastes établissements agricoles, où 4 à 5 mille chevaux servent à remonter sa cavalerie, doit-il être perdu pour nous ?

« Je n'attache au mot *conquête* que la signification qu'il doit avoir et je ne comprends pas la comparaison qui peut exister entre la conquête des Gaules par César, celle de l'Asie et de l'Egypte par Alexandre et notre situation en Algérie. Si les Romains et les Grecs ont écrit que la conquête de ces deux pays était faite, c'est qu'elle l'était en effet, et, sauf quelques tentatives isolées de soulèvement, les vainqueurs ont joui en paix du fruit

de leurs victoires; il n'y a jamais eu comme en Algérie un ennemi incessant, infatigable, après lequel on courait sans cesse sans jamais l'atteindre, un ennemi amenant la trahison des tribus soumises et inquiétant enfin les vainqueurs, comme Abd-el-Kader nous inquiète. — Les armées de César et d'Alexandre, après avoir fait la conquête, ont quitté le pays conquis en y laissant de faibles garnisons et des lieutenants, et nous, nous conservons en Algérie une armée qu'on a augmentée et qu'à chaque insurrection il faut augmenter encore et un maréchal de France pour la commander. Une fois le pays conquis, ces grands capitaines se sont retirés et la paix a régné sur la conquête : nous, au contraire, nous nous battons tous les jours.

« Que s'il fallait un exemple des temps anciens pour le comparer aux temps modernes, on le trouverait parfaitement identique dans la guerre de Jugurtha faite sur le même sol, aux mêmes lieux, avec la même race d'hommes, et où apparaîtrait encore cet Arabe infatigable, ce chef fanatique, qu'Abd-el-Kader semble avoir choisi pour modèle. C'est là qu'est la véritable comparaison; et cette guerre de Jugurtha ne s'est jamais appelée une conquête.

« J'ai dû vous parler des Gaules et de l'Égypte, parce que vous m'en parlez vous-même, mais à mon tour, si je voulais chercher une analogie, je la trouverais dans les temps modernes et je compa-

rerais l'Algérie à l'Espagne. — Certes, la conquête, telle que vous semblez l'entendre, a été faite sous l'empire, puisqu'un nouveau règne a commencé et que celui qui occupait le trône, était le frère de Napoléon, qui le soutenait de la puissance de ses armes et de son génie; puisqu'on payait aussi l'impôt, qu'on promulgait des lois, qu'on établissait une administration. — Mais consciencieusement peut-on dire que l'Espagne était conquise et peut-on l'assimiler à la Hollande, à la Westphalie par exemple où, à mon avis, le nom de conquête est bien appliqué?

« Par la réponse que vous avez bien voulu faire à ma brochure, vous m'autorisez, Monsieur le Maréchal, à une réplique qui n'est autre que la justification de l'opinion que j'ai émise, dégagée, je vous prie de le croire, de tout esprit de critique de la part de celui qui ne cessera de vous assurer de son entier dévouement et de son profond respect.

Signé : « de BOURJOLLY. »

Après cette discussion approfondie, on s'étonnera peut-être que j'aie la prétention de faire diminuer le chiffre des troupes, quand je demande une augmentation de cavalerie. A cela, il me sera facile de répondre et de soutenir mes prétentions.

L'augmentation qui me paraît nécessaire pour la cavalerie doit concourir dans une proportion

plus grande à la diminution de l'infanterie.

A ces premiers mots, je m'arrête pour expliquer ma pensée.

L'infanterie est la première de toutes les armes ; j'ai hâte de le dire, afin de ne pas m'exposer au reproche d'être exclusif en faveur de la cavalerie. Personne ne reconnaît plus que moi la force et la puissance de l'infanterie. Cela est si vrai, que nos derniers revers de 1815 ne sont arrivés qu'en raison de l'affaiblissement de cette infanterie, non dans sa force numérique, mais dans sa composition. Nous avons été vaincus à Waterloo, parce qu'elle était composée de recrues, par conséquent d'hommes peu instruits, qui, la veille, ne s'étaient jamais servi que de la bêche et de la pioche, et qui le lendemain étaient appelés à manier un fusil. Sans infanterie, il n'y a pas de conquête possible ; mais aussi une infanterie, sans cavalerie, doit s'attendre à une longue guerre, parce que, si elle bat l'ennemi, elle ne peut ni le poursuivre, ni l'atteindre ; en un mot, elle ne peut recueillir le fruit de sa victoire. Lutzen, Bautzen, les plaines de la Champagne, sont des exemples récents et trop connus qui témoignent, que là où la cavalerie manque, ce seront de nouveaux combats, de nouvelles batailles, dont une seule, avec une cavalerie nombreuse et bien commandée, eût peut-être suffi pour terminer la guerre.

L'histoire de ces derniers faits est un peu celle d'Afrique.

Ai-je besoin de répéter ici ce que j'ai dit dans ma première brochure, que le peuple auquel nous avons affaire étant une espèce de Parthe qui combat en fuyant, nous ne pourrons jamais l'atteindre avec de l'infanterie? Faut-il que je constate de nouveau les avantages réels complétés dans toutes nos guerres d'Europe par la cavalerie, et particulièrement en Algérie, les fruits des succès obtenus par l'infanterie, assurés par la cavalerie, depuis la Smala jusqu'à la bataille d'Isly? Faut-il enfin qu'à côté de cette considération matérielle, je consigne celle morale des préjugés qui fait que l'Arabe n'estime l'homme qu'à raison de son coursier, et que la vue d'un escadron inspire plus de terreur à ces peuples que la vue d'un bataillon?

Je ne suppose pas qu'il soit nécessaire d'entrer à cet égard dans une discussion plus approfondie; il n'est pas besoin d'être homme de guerre pour comprendre, et le simple sens commun suffit à se former une opinion.

Ce premier principe posé, j'en pose un second non moins important.

N'est-il pas démontré jusqu'à l'évidence qu'une armée est souvent plus forte par la position que par le nombre? N'est-il pas prouvé que l'armée, supérieure par son effectif, sera battue par telle autre plus faible numériquement, mais dont les

dispositions auront été mieux prises et le terrain plus judicieusement choisi ?

Là est tout le secret. En Afrique, l'emplacement des troupes étant mieux déterminé, leur espèce plus appropriée au service qu'elles peuvent rendre, on suppléera facilement au nombre avec ce double avantage de maintenir, de dominer le pays, résultat qu'avec un effectif plus élevé nous n'avons jamais obtenu, nous n'obtiendrons jamais ; car, il ne faut pas se le dissimuler, la guerre d'Afrique n'est pas et ne sera jamais une guerre où le génie militaire d'un chef puisse se déployer. L'armée qui opère dans ce pays n'est point une armée combinée dont les divers corps soient appelés par le général en chef à se trouver à jour fixe sur un point donné, pour y être supérieure à son ennemi par la position et par le nombre, l'envelopper, le battre, le vaincre, et obtenir une de ces victoires qui soumettent un peuple et ouvrent les portes d'un royaume. Rien de semblable en Algérie, et, sous ce rapport, toute la stratégie de Napoléon et toute la tactique de Moreau seraient impuissantes.

Du reste, depuis que j'ai écrit ma première brochure, une amélioration a été obtenue. Des ordres viennent d'être donnés, les journaux l'ont annoncé, pour que la cavalerie casernée sur la côte où elle ne peut rendre aucun service, fût envoyée dans la plaine. Quelques journaux ont attribué ces changements à la publication de mon pre-

mier écrit. Si cela est, je m'en félicite, et dans tous les cas, je remercie ceux qui ont envoyé des instructions aussi salutaires. Mais ce n'est pas encore assez, et si bientôt on ne voit plus 1,000 à 1200 chevaux casernés à Alger, à Mustapha ou à Hussein-Dey, 600 à Mostaganem, 800 à Oran sur le rivage de la mer, il faut qu'on ne les voie pas davantage dans les endroits qui leur sont impropres, tels qu'à Milianah, où l'on a huché deux escadrons sur le Zackar, montagne à pic. Dans cette situation, il faut que ces deux escadrons descendent et remontent, tous les deux jours, faisant ainsi dix-huit kilomètres de chemin pour aller chercher leurs fourrages. Et à quoi servent-ils dans cette position si l'on veut examiner la carte? Cela fait l'effet de deux escadrons de garde municipale qu'on mettrait en position sur les buttes de Montmartre pour défendre la plaine de Grenelle et y faire la police.

Il faut donc davantage pour l'Afrique sous ce rapport, et en suivant le système militaire que je vais développer, il suffira de 60,000 hommes, dont 15,000 chevaux pour garder et maintenir notre conquête, en ne négligeant pas toutefois la défense des côtes dont jusqu'ici on s'est très peu occupé. Plus tard, dans deux ou trois années, quand le rétablissement des tribus margzen sera opéré, et que leur système et leur police seront assis de nouveau, il suffira de 30 à 40,000 hommes. Car le rétablissement des margzen que je viens de proposer et

dont je crois avoir démontré le bienfait pour l'administration et la perception de l'impôt, ne doit pas non plus être sans influence sur la partie militaire.

Dans un pays où les espions de guerre sont difficiles à trouver, où la plupart trahissent, ou bien inspirent de telles craintes qu'on n'ose pas s'y fier, il est d'une certaine importance d'en obtenir de fidèles et d'habiles, tels que doivent naturellement en fournir les tribus margzen.

Ces cavaliers, en outre, seraient capables de rendre de précieux services à l'armée en qualité d'éclaireurs. Plus instruits, plus intrépides, mieux disciplinés, mieux équipés que les goums, si on leur avait rendu leurs immunités, ils sauraient, en campagne, reconnaître le pays d'une manière certaine et tracer des chemins sûrs à nos troupes.

Qu'on n'oublie pas d'ailleurs que leur police intelligente et instantanée doit prévenir les révoltes et les coups de main de l'ennemi, ou que, si parfois elle était en défaut, ils sauraient du moins donner l'alarme de manière à nous laisser le temps de nous préparer. Il n'est donc pas inutile de consigner ici le puissant auxiliaire qu'on trouverait en eux pour la sécurité de notre domination.

L'Algérie représente une longueur de 200 à 250 lieues sur une largeur moyenne de 40 à 50 qui composent le Tell, borné au nord par la mer, au sud par le Sahara, à l'est par la régence de Tunis et à l'ouest par l'empire du Maroc.

La population indigène qui n'a ni armée, ni force organisée, se réduit à deux millions, c'est-à-dire à peu près au double de la population de Paris.

Tel est le pays que nous sommes appelés à occuper et à défendre; tels sont les habitants que nous devons maintenir : et le bon sens crie qu'il ne faut pas cent mille hommes et cent millions pour garder tout cela. Or voici de quelle manière je comprendrais cette occupation. J'établirais trois lignes principales.

La première sur le littoral, la seconde dans la plaine, la troisième sur les hauts plateaux.

La première comprendrait les points principaux de la côte sur lesquels nous sommes établis aujourd'hui; ces points seraient fortifiés et mis en bon état de défense contre toute agression, mais plus du côté de la mer que du côté de la terre; car sous ce rapport on est d'une sécurité étrange et qui pourrait devenir funeste dans l'avenir. Ainsi on armerait les ports d'Alger, Mers-el-Kibir, Gigelli, Bougie, Philippeville et Bone, sans attendre au dernier moment, comme on le fit en 1840, où l'on désarma un bateau à vapeur, en rade de Mers-el-Kibir, de quelques-unes de ses pièces qu'on mit à terre d'autorité pour improviser un simulacre de défense à notre première rade en Afrique? d'après cela on peut juger de l'état des autres : et il y a seize ans que nous sommes en Algérie!

Cette première ligne du littoral serait occupée du côté de la terre par les gros états-majors, les dépôts de tous les corps, le train des équipages les magasins et enfin tous les *impedimenta*.

La seconde ligne formée de la cavalerie serait établie dans les plaines comme nous l'avons déjà indiqué.

J'ai dit dans ma première brochure que la topographie de l'Afrique se prêtait admirablement à ce que la cavalerie fût placée sur le terrain qui lui était propre, et cette disposition est toute marquée. Les plaines d'Eghris, de l'Hillil, de la Mina, et du Chélif forment une vallée continue jusqu'au Gontas, vallée qui n'est interrompue que par une chaîne de montagnes des Flittas qui sépare la plaine d'Eghris de la Mina ; cette vallée qui partage le Tell est presque parallèle à la mer et n'en est éloignée moyennement que de 10 à 15 lieues ; « Or, ajoutai-je, s'il est d'une bonne stratégie d'occuper un pays en se plaçant au centre sur les points les plus avantageux, de manière que suppléant au nombre par la bonne disposition des troupes, on puisse se porter par le trajet le plus court sur les points menacés, n'est-il pas évident que la cavalerie sera en meilleure position dans ces plaines que sur les bords de la mer. Jamais sur le littoral, là où elle est placée aujourd'hui, il n'y a de chances de combat, jamais d'occasion de se rendre utile à la conquête, et si d'ailleurs la cavalerie reste dans la plaine, on

empêchera toute espèce d'affaire, d'entreprise sérieuse sur le littoral; car l'Arabe a trop d'instinct pour venir se placer entre elle et la mer »

Il pourrait y avoir en outre avec cette cavalerie, un ou deux bataillons suivant les localités plus ou moins rapprochées des côtes, et suivant la facilité qu'on aurait pour y faire parvenir les approvisionnements.

La troisième ligne serait occupée par des postes d'infanterie de trois à quatre cents hommes auxquels seraient ajoutés deux ou trois escadrons tirés de la plaine et relevés périodiquement afin d'éviter la nostalgie et le besoin qu'éprouvent les hommes, trop longtemps dans l'intérieur, de venir respirer l'air de la côte. Ces postes seraient en communication continuelle entre eux pour le service, pour la correspondance, et quand ils seraient trop éloignés les uns des autres, ils seraient reliés par des tribus placées comme postes intermédiaires avec certaines obligations imposées aux caïds. Les grandes lignes télégraphiques ne feraient qu'ajouter à l'ensemble et à l'unité de cette occupation, si sur les lignes latérales on usait de ces signaux que nous avons souvent employés dans nos guerres d'Europe.

Par ce plan général, le lecteur peut embrasser d'un coup d'œil tous les avantages du système militaire que je propose. Celui qui sera curieux et voudra me suivre, pourra jeter un coup d'œil

sur la carte qui est à la fin de l'ouvrage et voir la désignation des postes de chaque ligne.

La première ligne, celle des côtes, se composerait des points déjà occupés en commençant par l'ouest, savoir :

Djemma-Ghazaouat, Oran, Arsew, Mostaganem, Tenez, Cherchell, Coleah, Alger, Delbys et Bougie.

La seconde aurait pour appui à l'ouest, Lalla-Margnha et s'étendrait à l'est, passant par Tlemcen. De cette ville, en descendant la vallée du Sig, elle arriverait à Sidi-bel-Abbès, de Sidi-bel-Abbès à Mascara, de Mascara en suivant la plaine d'Eghris à Fortassa, de Fortassa en traversant la vallée de la haute Mina à Relizane, de Relizane par la plaine de la Mina à celle du Scheliff, en passant par le Merdja pour arriver à Orléansville, d'Orléansville à Elcantara, d'Elcantara au pied du Gontas à l'endroit où le Scheliff cesse de couler du sud au nord pour se diriger à l'ouest. C'est à ce point que serait l'appui est de la deuxième ligne.

La troisième ligne suivrait la frontière du Maroc, la limite du Tell et les hauts plateaux. Elle passerait par Sebdou, Daya, Saïda, Frenda, Tiaret, Aïn Toukeria, Boghar et Aumale.

Les postes de la seconde ligne fourniraient ceux de la troisième, les hauts plateaux.

Voici maintenant la désignation de ces postes avec l'indication des divisions et subdivisions dont ils relèveraient, de manière que la carte à

la main on puisse se rendre compte de chacun et de son utilité.

Effectif des troupes et leur emplacement d'après le projet.

DIVISION D'ORAN.

| | | INFANTERIE. | CAVALERIE. |
|---|-------------------|---------------|--------------|
| Subdivision de Tlemcen. 10 bat., 14 esc. | Tlemcen, | 4 bataillons. | 6 escadrons. |
| | Djemma-Ghazaouat, | 2 » | 2 » |
| | Lalla-Marghnia, | 2 » | 3 » |
| | Zebdou, | 2 » | 3 » |
| | — | 10 » | 14 » |
| Subdivision d'Oran. 3 bat., 2 esc. | Oran, | 2 » | 2 » |
| | Arzew, | 1 » | » » |
| | — | 3 » | 2 » |
| Subdivision de Mascara. 6 bat., 9 esc. | Mascara, | 3 » | 3 » |
| | Saïda, | 1 » | 2 » |
| | Sidi-bel-Abbès, | 1 » | 2 » |
| | Daya, | 1 » | 2 » |
| | — | 6 » | 9 » |
| Subdivision de Mostaganem 8 bat., 13 esc. | Mostaganem, | 1 » | » » |
| | Relizane, | 3 » | 4 » |
| | Fortassa, | 1 » | 3 » |
| | Tiaret, | 2 » | 4 » |
| | Temda, | 1 » | 2 » |
| | — | 8 » | 13 » |

DIVISION D'ALGER.

| | | | | |
|--|---|---------------|---------------|--------------|
| Subdivision d'Alger. 6 bat., 5 esc. | } | Alger, | 2 bataillons. | 2 escadrons. |
| | | Delhys, | 1 " " | " " |
| | | Bougie, | 1 " " | " " |
| | | Blidah, | 1 " " | 2 " |
| | | Coléah, | 1 " " | " " |
| | | Bouffarick, | " " | 1 " |
| | | — | — | |
| | | 6 | " | 5 " |
| Subdivision de Milianah. 6 bat., 10 esc. | } | Milianah, | 2 " " | " " |
| | | Ain-Toukeria, | 2 " " | 3 " |
| | | El-Cantara, | 1 " " | 4 " |
| | | Gontas, | 1 " " | 3 " |
| | | | | — |
| | | 6 | " | 10 " |
| Subdivision de Médéah. 8 bat., 8 esc. | } | Médéah, | 4 " " | 3 " |
| | | Aumale, | 1 " " | 2 " |
| | | Boghar, | 2 " " | 3 " |
| | | | | — |
| | | 7 | " | 8 " |
| Subdivision d'Orléansville. 4 bat., 4 esc. | } | Orléansville, | 2 " " | 2 " |
| | | Tenez, | 1 " " | " " |
| | | Merdja, | 1 " " | 2 " |
| | | | | — |
| | | 4 | " | 4 " |

DIVISION DE CONSTANTINE.

| | | | | |
|------------------------------|----|---|----|---|
| Sans désignation des postes, | 15 | " | 20 | " |
|------------------------------|----|---|----|---|

Total général, 65 bataillons. 85 escadrons.

| | | | |
|--|----------------|---|---------------|
| L'effectif actuel en Algérie, en y comprenant les 6 bataillons de la légion étrangère, 3 bataillons de zouaves, 3 bataillons d'indigènes et 3 bataillons d'infanterie légère d'Afrique, est de | 93 bataillons. | » | » |
| Différence en faveur du projet, | 28 | » | » |
| L'effectif actuel de la cavalerie est de | » | » | 67 escadrons. |
| Augmentation d'après le projet, | » | » | 18 |

Maintenant, avec tous ces détails sous les yeux, il est facile de voir que les postes composés de deux ou trois cents chevaux et d'une force d'infanterie proportionnée, auraient une liberté d'action qui leur permettrait de converger entre eux dans un certain rayon, et ils ne seraient plus retenus emprisonnés, et n'ayant d'espace autour d'eux que la portée d'un coup de fusil, ainsi que cela est à présent. Ces divers postes reliés, comme je viens de le dire, ne formeraient qu'un seul réseau et tiendraient enserrées sous nos baïonnettes toutes les tribus, réduites à l'impossibilité de faire un mouvement en masse sans être aussitôt écrasées, parce que rien ne serait plus facile et plus prompt que la réunion de deux ou trois bataillons et de quatre ou cinq cents chevaux pour se porter sur un point où un danger imminent pourrait être signalé.

Ces petites colonnes, rayonnant au milieu de postes approvisionnés, seraient légères et mobiles et non plus ce qu'elles sont aujourd'hui, traînant

avec elles quinze et vingt jours de vivres dont sept à huit sur le dos de nos soldats, chargés eux-mêmes comme des bêtes de somme.

Mais tout n'est pas dit encore sur ce projet d'occupation militaire, et, si on l'a approuvé, on entrevoit peut-être des difficultés dans l'exécution.

Je vais tâcher de les prévenir, et de les résoudre.

La première et la plus importante est celle de l'augmentation de dépenses qui semble en résulter par l'accroissement de la cavalerie. Ce projet présente en effet dix-huit escadrons de plus que ne comporte l'armée actuelle. A la vérité, il porte vingt-huit bataillons de moins, et je pourrais déjà établir la balance sur ces deux chiffres; mais je trouve les moyens d'opérer une plus grande économie et de conserver au budget le bénéfice entier de la suppression des vingt-huit bataillons, sans avoir besoin d'augmenter les dépenses pour les dix-huit escadrons. Ce résultat, on l'obtiendra par la suppression complète des trois régiments de spahis, ce qui, outre la mesure économique, serait une excellente mesure disciplinaire. Je vais le prouver.

Les spahis ont des cadres composés de bons officiers; si dans certaines circonstances ce corps a valu quelque chose, il ne l'a dû qu'à ces officiers qui souvent ont payé de leur vie le triste privilège de marcher à sa tête. Eh bien, ces officiers sont presque tous Français.

Le spahis véritable, l'Arabe pur sang, n'a aucune valeur comme troupe de ligne; éloigné de nos habitudes d'ordre et de discipline, il ne se laisse jamais façonner à nos formes méthodiques, et il n'est retenu dans nos rangs que par une forte solde, l'amour du pillage et des razzias. Aucun sentiment d'honneur et de dévouement ne l'attache à notre cause. Je ne parle ici que de la généralité; il en est, je le sais, qui ont donné à la France des preuves de fidélité et de courage, mais ici c'est l'exception et la plus petite.

Un motif politique a présidé à la formation de ce corps : on devait y introduire tous les membres des familles influentes du pays, pour les retenir dans nos rangs au lieu de les laisser aller à l'ennemi; mais le but a été manqué. La composition des spahis est un ramassis de la classe la plus infime, soldats d'aventure qui mourraient de faim s'ils n'étaient bien vêtus et bien nourris par la France. Et malgré ces avantages, un escadron de spahis de cent quarante chevaux est un fort escadron quand il en présente cinquante dans le rang pour les expéditions.

A ces inconvénients s'en joint un dernier, plus grand encore.

Chaque spahis coûte annuellement à l'Etat la somme exorbitante de 1400 fr., et, pour le dire en passant, n'est-il pas révoltant que le peuple vaincu que nous admettons dans nos rangs re-

çoive une plus forte solde que nos propres soldats ?

Nous trouverions dans tous ces motifs une raison suffisante pour demander la suppression des spahis , si leur place n'était pas déjà marquée parmi les margzen, au milieu desquels ils pourraient nous rendre le seul service auquel ils soient aptes , celui d'éclaireurs. De cette manière , d'ailleurs , on satisfait mieux à la raison politique qui a présidé à la formation de ce corps ; car on le place dans l'aristocratie du pays. Il est encore un motif qui doit l'emporter sur tous, c'est celui, non de l'économie, mais du meilleur emploi qu'on doit faire de leur solde si élevée. Un spahis coûte 1400 fr., comme je l'ai dit, tandis qu'un chasseur d'Afrique ne coûte que 600 fr. (ce calcul a été établi par un intendant); on trouverait donc encore économie pour le trésor à transformer ces trois régiments de spahis en six autres de chasseurs d'Afrique , que je demande pour compléter la cavalerie, et je n'ai pas besoin, je le pense, de faire ressortir ici l'immense avantage qui résulterait pour l'armée de ce changement.

On voit par là que, d'après mon projet, il y aurait une économie nette de vingt-huit bataillons d'infanterie.

Mais, dira-t-on encore , les chevaux manqueraient pour monter cette énorme cavalerie, et ici on voudra m'appliquer les arguments de la lettre

de M le maréchal Bugeaud. D'abord, j'ai déjà répondu en ce qui touche la question des haras : ensuite je dirai que pour monter cette cavalerie, on aura une partie des chevaux des spahis eux-mêmes, et qu'enfin, s'il y a nécessité, on pourra passer un traité avec le Maroc, ou tout autre pays, afin de faire venir des chevaux, et qu'en donnant de l'extension aux haras on parviendra à maintenir la cavalerie sur un pied respectable.

Mais, dira-t-on encore, il faudra nourrir ces chevaux, et l'Algérie ne produit pas de fourrages. Vous en ferez produire, et c'est là surtout un des points que je compte traiter dans le chapitre de la colonisation. Pour le moment, je me bornerai à répondre ceci. Avant la conquête, plus de deux cent mille chevaux vivaient en Algérie et trouvaient une nourriture abondante, et je défie quiconque de me prouver que les Arabes fissent venir leurs foins d'Espagne ou de Naples ou de tout autre pays; et ce ne sont probablement pas les prairies artificielles des Arabes qui contribuaient à l'entretien de leur race chevaline!

Enfin, la dernière objection qu'on ne manquera pas de faire, est l'impossibilité de l'exécution immédiate du plan que je propose.

Ainsi que je l'ai déjà dit, des ordres sont donnés pour que les troupes s'établissent dans la plaine, mais ces ordres doivent rencontrer des obstacles à chaque pas pour l'établissement des postes.

Il faudra des fontaines, des routes, des casernes, des magasins, des hôpitaux, et mille autres choses qu'on sait si bien trouver et opposer comme autant d'obstacles contre un système dont on n'est pas l'auteur. Rien de tout cela n'est sérieux, rien de tout cela ne doit arrêter, on va le voir.

D'abord, il est un principe général reconnu en fait de guerre et qui s'applique aussi bien à la guerre d'Afrique qu'à toute autre. C'est que l'on considère plus la position militaire que la commodité des troupes. En campagne, on commence par occuper le point avantageux, et s'il est nécessaire d'y rester on s'y établit peu à peu. Le soldat dresse d'abord sa tente toute simple ; plus tard, il fait des tentes de feuillages, plus tard encore des baraques, enfin on construit des casernes pour lui. Mais au lieu d'attendre que les endroits soient prêts à le recevoir pour s'y rendre, il commence par s'en emparer et les prépare ensuite. Telle est la manière d'opérer dans toute armée bien conduite. D'ailleurs, les postes que je désigne, s'ils ne sont pas entièrement disposés pour que le soldat y trouve tout le bien-être d'une bonne garnison, renferment du moins les conditions principales à ce bien-être. Ils sont tous occupés ou l'ont été dans un temps ou dans un autre. Ce n'est pas un désert sur lequel il faille bâtir, et d'ailleurs ceux qui, les premiers, y sont allés, s'ils n'y ont rien trouvé, y ont laissé des traces de leur établissement. Nous en profiterons et

nous arriverons à des choses plus complètes. Ce qui est indispensable à un poste, c'est de l'eau. Or, dans tous les endroits que j'indique, il y a des fontaines ou des cours d'eau. On y trouve de plus, des routes, souvent carrossables, des bâtisses qu'on peut utiliser d'ores et déjà, et quant aux hôpitaux, on sait que ce n'est pas là qu'ils doivent être placés, mais dans les villes de la côte sur laquelle on évacue les malades. Dans cette situation, et en mettant à profit les principes de guerre que je viens de formuler, rien n'est plus facile que de commencer dès à présent la répartition des troupes que je propose (2).

Voilà, je crois, les seules objections sérieuses à présenter contre mon projet, et je viens de les discuter et de les détruire.

Il reste une dernière question, c'est celle de l'artillerie.

Les Arabes n'ont pas d'artillerie; mais si ce n'est pas un motif pour nous de supprimer la nôtre, ce n'en est pas un non plus pour lui donner une trop grande extension. Ainsi, quelques postes de la plaine et des hauts plateaux devraient contenir des pièces de montagne. Quant aux côtes, elles devraient être garnies convenablement, non de ces batteries superposées qui hérissent un mur de canons, mais de ces batteries à barbottes rasantes à la *Paixhans*, judicieusement établies. Quatre ou cinq batteries de cette espèce, par exemple, défendraient une rade fort

étendue, comme celle de Mers-el-Kibir. On pourrait donc réduire encore à 2,000 hommes le personnel de l'artillerie qui est aujourd'hui de 3,500 environ.

Le personnel du génie est à peu près aussi considérable que celui de l'artillerie; mais il ne peut subir aucune réduction à cause des immenses travaux de route et de constructions de toutes sortes à faire dans une colonie naissante. J'en dirai autant du train des équipages qui se compose de 7,000 hommes environ, et en bêtes de somme, mulets ou chevaux, de 7,500. Ces équipages sont trop utiles pour le transport des vivres et autres objets dans l'intérieur du pays. On ne pourrait arriver à une diminution que dans quelques années.

Tel est le système militaire que je propose, dont il est facile d'apprécier les avantages, et qui présente une réduction de vingt-huit bataillons, une diminution de 1500 hommes sur l'artillerie, et enfin un personnel moins nombreux, comme conséquence, dans les états-majors militaires et administratifs de l'armée d'Afrique.

CHAPITRE IV.

COLONISATION.

Colonisation militaire.— Elle vient en aide à la colonisation civile. Orge et foin récoltés par les soldats.—Quinze francs le foin venu de l'étranger. — Foin offert à dix francs par les colons.—Six millions par année pris sur le budget pour les fourrages.—Deux cent mille chevaux à nourrir avant la conquête.—Cent mille à nourrir depuis.—Même système pour les autres denrées.—Silos et troupeaux pris dans les razzias.—Colonisation civile. — Tous les systèmes à essayer.—Peuplement de l'Algérie.—Refoulement des Arabes. — Moyens de les rattacher. — Travaux et mesures à prendre pour cela. — Travaux déjà faits. — Route de Bel-Hassel aux Trois-Marabouts. — Fontaine de L'Acoub. — Fontaine de Tigdite.—Village rebâti.—Ruines de Mazagran.—Fontaine de la Stidia.—Trente mille mètres de canaux.—Trente mille peupliers. Régénération des Arabes.—Moyens d'y parvenir.—L'instruction. — Colléges à créer dans le pays. — Journal en langue arabe pour les douairs. — Voyages en France. — Résumé. — Conclusion.

Après avoir assuré la conquête militaire, il s'agit de fonder sur ce sol, devenu notre propriété, des intérêts et des monuments qui en fassent une seconde patrie : pour cela il faut coloniser sérieusement.

Mais le peuplement de l'Algérie par la colonisation doit tendre insensiblement au refoule-

ment des Arabes ce qui n'est ni humain, ni politique. En fait cette population arabe est devant nous, luttant pour la terre sur laquelle elle vit et dont elle vit. Nous ne pouvons pas songer à la faire disparaître. L'extermination est loin de tous les esprits; il faut donc penser à l'assimilation.

Dans ce but il est nécessaire de ne pas négliger les intérêts de la population arabe qu'on doit faire marcher de front avec ceux des colons; il est nécessaire de faire cette conquête morale des esprits sans laquelle il ne peut y avoir de possession paisible, et malgré la difficulté de la tâche, je pense qu'on pourrait y parvenir.

La colonisation serait déjà un puissant véhicule parce qu'elle a l'avantage d'immiscer mutuellement les deux peuples au langage, aux mœurs, aux usages, les uns des autres, et qu'apportant après tout la civilisation et la justice, elle doit nous faire triompher tôt ou tard. Ensuite parce que si les Arabes voient notre intention ferme et arrêtée de nous établir en Algérie, connaissant et appréciant notre force, ils finiront par se résigner et prendre leur parti.

Il est surtout une branche de colonisation qui pourrait amener ce résultat, en même temps qu'elle serait pour le trésor un soulagement extrême. Je veux parler de la colonisation militaire, *par l'armée, appropriée à ses besoins.*

Mon intention n'est pas de développer ici dans

tous leurs détails les avantages qui en pourraient résulter, ni les moyens à prendre pour l'établir, mais j'affirme que du jour où l'armée sera mise dans cette nécessité de se suffire à elle-même par les productions du sol de l'Afrique, elle le fera. Je dis que du moment où un gouverneur général aura eu le courage de brûler ses vaisseaux, il trouvera dans les ressources de cette terre africaine, appelée autrefois le grenier des Romains, de quoi faire vivre ses soldats, sans puiser constamment au trésor. Je dis enfin que dans un temps donné, il faut en arriver là, dans un double but d'économie et de prévoyance ; économie, car le budget de l'Algérie présente un total effrayant ; prévoyance, car il faut entrevoir l'époque où, en cas de guerre, l'armée, livrée à ses propres forces, sera obligée de demander à ce sol fertile qu'elle aura conquis une nourriture qu'il saura lui rendre à profusion. La condition essentielle d'une conquête est que cette conquête nourrisse ses conquérants.

Il y a quelques années, lorsque le successeur du maréchal Valée fut appelé à présider à la direction suprême des affaires de l'Algérie, les officiers, qui avaient fait les anciennes guerres, parlaient de l'armée d'Aragon. On remarquait que le gouverneur de l'Algérie appartenait à l'école du maréchal Suchet. Or, le maréchal Suchet disait : « Il faut nourrir la guerre par la guerre. Ma mission en Espagne est de vaincre et de conquérir. J'ai com-

pris qu'il n'était qu'un moyen d'y parvenir, celui d'augmenter la force par la sagesse et de diminuer les résistances par la justice. » Les Espagnols les plus considérables et les mieux famés furent choisis pour administrer leurs provinces; des propriétaires, des députés des chapitres, des négociants, des hommes d'élite étaient rassemblés pour voter et répartir avec équité les charges qu'imposait la guerre; et l'année suivante, en redemandant de nouveaux sacrifices, on leur rendait un compte fidèle de l'emploi des subsides précédemment fournis : emploi toujours judicieux, toujours fait avec loyauté, prudence, économie, sous la direction ferme et éclairée du général en chef.

Les élèves méconnaissent-ils donc les leçons des maîtres? et ce qui était juste et vrai à l'armée d'Aragon est-il injuste et faux à l'armée d'Afrique. « La guerre ne doit-elle plus nourrir la guerre, » comme le disaient César, Turenne et le maréchal Suchet?

Cette première question à traiter de l'entretien des troupes est celle qui doit avant tout occuper nos économistes. Car autour de cette colonisation militaire viennent se grouper naturellement l'intérêt et l'émulation de la colonisation civile. Ces colons civils bientôt assurés de la vente et de l'écoulement de leurs denrées, sentiront l'espérance renaître parmi eux, en trouvant la récompense de tant de peines et de tant de sacrifices.

Et ce que je dis là est loin d'être une utopie, car j'en puis citer des exemples.

On fit ensemencer en 1844 plus de 200 hectares de terre autour de Mostaganem. On récolta 2,875 quintaux d'orge qui furent versés à l'administration et qui de compte fait ne coûtaient que 1205 francs. On fit livrer encore 1342 quintaux de foin récoltés dans les plaines de la Mina et qui ne revenaient qu'à 1 fr. 46 cent. le quintal de première qualité.

On favorisa aussi les cultures du haras par un prêt de 200 quintaux qu'on lui fit faire par l'administration, autorisée par M. le maréchal Bugeaud qui, on ne saurait trop le répéter, protège toujours les efforts qui tendent au développement de la colonisation. Le haras récolta 2,270 quintaux qui lui ont servi à se libérer avec l'administration des prêts qu'elle lui avait faits antérieurement, et à pourvoir à tous ses besoins de l'année et à ses semailles.

Endehors de cette culture, on avait fait exécuter aux postes du Khamis et de Bel-Hassel des touiza, c'est-à-dire des corvées par les Arabes, qui avaient droit au dixième de la récolte.

On voit qu'avec une ferme volonté et de la persistance on peut arriver à de bons résultats. Ainsi, 2,875 quintaux d'orge n'ont coûté que 1205 fr. Certes, il est difficile d'avoir les denrées à meilleur marché. Eh bien! lorsqu'on se promettait pour l'année suivante de bien autres pro-

duits , lorsque tout devait le faire espérer , l'administration chercha à démontrer que cette somme de 1205 fr. n'était pas le chiffre réel de la dépense ; qu'il fallait y ajouter la solde et la nourriture du soldat , et l'usure de ses vêtements. On eut beau répondre que le soldat qui travaillait à la terre était le jeune soldat , que d'après les ordres du Ministre et les instructions de M. le gouverneur général , on ne devait pas envoyer en expédition jusqu'à ce qu'il fût acclimaté ; que , dès lors , la solde qu'il recevait n'en était pas moins payée à son oisiveté , et que si on n'occupait pas son temps à le faire travailler , il le dépensait au cabaret où il usait aussi ses habits et sa santé , qui demanderait son envoi à l'hôpital dont les journées sont à la charge de l'Etat ; qu'il y avait donc économie et avantage ; que , d'ailleurs , quand bien même (ce qui certes est loin d'être vrai) les dépenses de culture seraient plus élevées que les achats de grains faits journellement à l'étranger , il y avait une question politique à démontrer que l'armée pouvait se suffire à elle-même , etc. Toutes ces raisons ne prévalurent pas : l'administration en donna une meilleure ; elle redemanda ses bœufs de labour qu'elle avait prêtés et refusa toute espèce d'allocation pour des travailleurs de cette nature. L'autorité militaire supérieure , d'abord satisfaite de ces premiers résultats , se rendit aussi à une raison si péremptoire , et les terres

ensemencées en 1844 restèrent en friche en 1845.

Je n'ai plus qu'une observation à faire sur ce que je viens d'écrire. Les foins récoltés par nos soldats revenaient à 1 fr. 46 c., première qualité; ceux apportés de Naples et d'Espagne, de qualité inférieure et souvent détériorés par l'eau de la mer, coûtent, aux termes des marchés, 13 et 15 fr. le quintal.

On aurait tort cependant d'inférer du rapprochement que je viens de faire une accusation contre la probité de quiconque. Je n'attaque ici la loyauté ni les intentions de personne; je dis seulement qu'il est triste de voir quelques hommes céder à l'amour-propre de leurs prérogatives et qui croiraient voir diminuer leur importance administrative s'ils avaient moins de commis autour d'eux, moins de paperasses, moins de marchés à passer et un budget moins fort.

Du reste, c'est partout le même système, et cette circonstance que je prévoyais des colons civils qui verraient dans la consommation de l'armée l'écoulement de leurs denrées, s'est déjà présentée. Des colons ont offert de livrer, tout transporté à Alger, de la plaine de la Mitidja, du foin de première qualité à 10 francs le quintal. L'administration ne leur en a acheté qu'une très faible partie, et sans doute, liée par les marchés déjà existants, elle a cessé tout à coup et

s'est approvisionnée de foin de médiocre qualité à 13 et à 15 francs.

Ces exemples démontrent la facilité que trouverait l'armée pour se nourrir elle-même ; mais pour ne parler à présent que de la question des fourrages, on peut juger de l'économie et de la bonification que pourrait y apporter la mesure que je propose.

Les foins qu'on avait récoltés auraient pu l'être à trente et quarante mille quintaux si la cavalerie eût été dans la plaine ; mais on ne l'a pas voulu, et l'intention de l'y porter était si éloignée, que des ordres d'évacuation et d'abandon du poste de Bel-Hassel avaient été souvent donnés. Ce ne fut qu'à des instances réitérées qu'on voulut bien le conserver, mais avec la perspective d'une évacuation plus ou moins rapprochée.

Et pourtant, le budget de l'Algérie s'élève à une moyenne de six millions par année pour les fourrages, payés à 15 francs le quintal, quand on les a fait récolter à 1 franc 46 centimes ; cette année, il s'élèvera à dix millions environ, à cause de la disette. Que de dépenses épargnées au trésor, si on avait plutôt adopté le système proposé, système si simple que la pensée a dû en venir à tout le monde.

Il est une chose évidente d'ailleurs, et qui confond toutes les objections : la terre n'est pas changée en Afrique ; les bras que nous y avons amenés sont plus intelligents et plus laborieux,

et le nombre des chevaux à nourrir est diminué des deux tiers depuis la guerre. Cent mille chevaux environ forment le chiffre de tout ce qui compose, amis ou ennemis, la race chevaline aujourd'hui en Afrique. Ainsi, avant l'occupation, plus de deux cent mille chevaux trouvaient en Algérie une nourriture abondante, et maintenant avec les avantages et les améliorations que nous y avons apportés, cent mille ne trouveraient pas à s'y nourrir sans grever le budget de six millions par année, employés en achat de foins ou d'orge à l'étranger ! C'est ce qui ne peut pas, ce qui ne doit pas être ; c'est ce qui prouve la nécessité de la colonisation militaire, qui doit aider au développement de la colonisation civile ; c'est ce qui prouve que les 15,000 chevaux que je demande en Algérie, pourront y rester sans coûter à l'Etat.

Il en est de même pour les autres denrées concourant à la nourriture de l'homme. Les marchés des vivres militaires n'ont pas diminué, que je sache, et pourtant, si l'on veut additionner les troupeaux et les silos pris dans toutes nos razzias, on aurait pu trouver là seulement de quoi nourrir notre armée ; et puisque j'ai prononcé ce mot de razzia, je dirai qu'il est temps de renoncer enfin à ce système de destruction, qui n'amène que la haine et la misère chez ce peuple que nous devons vouloir nous attacher ; ces résultats matériels d'ailleurs ne dégradent pas même le trésor.

Du reste, pour en finir avec la colonisation ve-

nue d'Europe, dont j'ai déjà démontré la pauvreté dans une première brochure, je dirai que sans m'expliquer ici sur les sympathies plus ou moins prononcées que je pourrai avoir pour tel ou tel mode de colonisation, tous les systèmes me paraissent bons, considérés sous certains points de leur aspect. Le peuplement de l'Algérie n'est point une question n'admettant qu'une seule solution ; au contraire, c'est une question complexe, admettant toutes les expériences. Le plus mauvais de tous les systèmes est celui qui, sous prétexte de chercher le meilleur, consiste à n'en admettre aucun, et les exclut tous, sans songer que la durée du temps est une donnée capitale dans cette circonstance ; telles éventualités que nous croyons encore éloignées peuvent venir demain nous faire repentir de l'avoir négligée.

La colonisation de l'Algérie est tout entière dans cette formule, qui peut, en langage d'économiste, passer pour un axiôme : *Les bras suivent les capitaux*. Qu'on favorise donc par tous les moyens possibles la prompte introduction des capitaux dans le pays. Tout est là.

Mais, soit que la population arrive sur cette terre à la suite des capitaux attirés par de grandes concessions, soit qu'elle s'implante dans le pays par de petites concessions et par la colonisation militaire, elle ne peut manquer d'inquiéter bientôt les Arabes et de leur faire craindre un refoulement ou une dépossession prochaine.

C'est ici le cas de traiter cette seconde question, complément de la colonisation européenne, qui consiste à tenter tous les efforts pour relier les Arabes à nous par la solidarité et la communauté des intérêts.

Pour cela, il faudrait chercher à les attacher au sol ; il faudrait qu'en même temps qu'on fonde des villages de colons européens, on créât aussi des colonies arabes pour montrer à ces populations que nous nous préoccupons de leur avenir.

La construction des puits, l'amélioration des fontaines, les abreuvoirs pour les bestiaux, seraient de très bonnes mesures à adopter pour fixer la population au pays et la rendre moins nomade ; et plus tard, si des concessions étaient accordées à quelques-uns des principaux des tribus, il serait à désirer qu'elles le fussent largement, afin qu'ils fussent le plus tôt possible à même d'apprécier de quelles garanties nos lois et nos institutions entourent leurs intérêts. Les travaux d'utilité publique pourraient en grande partie être supportés par une espèce de budget municipal pour chaque tribu ; l'administration des centimes additionnels qui pourraient, dans certaines limites, être votés par les commissions consultatives, serait dévolue, soit à ces commissions, soit à une sous-commission formée dans leur sein, à laquelle serait nécessairement appelé le chef du bureau arabe, et aux délibérations de laquelle devraient assister les chefs, agas et caïds.

Ce mode d'administration ne serait appliqué, bien entendu, qu'aux tribus de la côte en contact avec nous, et ne prendrait plus de développement que quand notre autorité bien inféodée dans le pays nous permettrait de le faire.

Je pourrais citer des exemples de la possibilité de pareils travaux et des bons résultats qu'ils ont amenés.

En 1843, aucune communication n'existait avec le poste de Bel-Hassel, que la route des Trois-Marabouts (route des voitures); cette route fut abrégée de quatre lieues en la faisant passer par l'Acoub, où l'on construisit une fontaine dont les eaux se perdaient dans les sables. Aujourd'hui une colonne d'infanterie et de cavalerie peut y trouver toute l'eau qui lui est nécessaire, et cette fontaine est en outre disposée de manière à ce que les Arabes puissent y faire boire leurs troupeaux.

On a fait construire à l'est de Mostaganem une magnifique fontaine à laquelle on a bien voulu donner mon nom. Elle peut servir à la fois pour les hommes, les chevaux et les ablutions des Arabes. Cette fontaine est en dehors de la circonscription civile, quoique n'en étant séparée que par un ravin dans lequel coule l'Ain-Saffra. Elle est attenante au village de Tigdite. Ce village était en ruine; on résolut de le faire reconstruire. Les Arabes ne demandaient qu'à réédifier leurs maisons dont ils habitaient les ruines. On fit faire

quelques tracés, on imposa aux habitants certaines conditions de construction se rattachant à la défense de Mostaganem, et au bout de peu de temps plus de deux cents maisons s'élevèrent sur ces décombres pour abriter ces malheureux. On fit en outre ouvrir une route pour communiquer de ce village à la plaine de l'Est. Aussi les Arabes se sont-ils montrés très reconnaissants de ce que l'autorité militaire avait fait pour eux.

Mais je ne dois pas dissimuler que ce que ces Arabes ont obtenu dans un bref délai de l'autorité militaire, ils ne l'auraient pas obtenu de l'administration civile avec ses formes lentes. J'en peux citer pour exemple la ville de Mazagran, où des malheureux appelés colons, nourris aux frais de l'Etat et de la charité publique, sont installés pêle-mêle au milieu de décombres, dont il leur est expressément défendu de réunir deux pierres pour s'en créer un simulacre d'abri, et il y avait trois ans que cela durait, au 1^{er} janvier 1846. Des projets, des devis, des commissions, voilà ce qui doit aider à la reconstruction de Mazagran, dont en attendant les malheureux habitants meurent de faim, de misère et de froid!

Loin de moi la pensée, en écrivant ces lignes, de vouloir prétendre que l'autorité militaire doit être préférée à l'autorité civile dans les cas que je viens de citer. C'est l'autorité civile qui est appelée à répandre la prospérité, la civilisation et le bien-être; en un mot, l'autorité militaire con-

serve la paix, l'autorité civile en fait cueillir les fruits ; mais il serait à souhaiter que, comprenant mieux sa haute mission, cette dernière se préoccupât davantage du sort de tant de malheureux, mit moins de lenteur dans ses actes, et fit sortir de tous les endroits ruinés par la guerre une prospérité qui démontrât aux Arabes notre puissance et notre sollicitude pour eux. La colonisation militaire et la prépondérance de l'autorité du gouverneur général devraient pouvoir mettre un terme à tous ces abus dans le nouveau système que je propose.

Sentant bien de quel avantage était l'abondance des eaux dans ce pays, on a fait construire encore une fontaine à quatre lieues de Mostaganem, à la Stidia, sur la route d'Oran ; elle sert aux troupes et aux voyageurs de cette route, mais elle est principalement établie à l'usage des Arabes pour leurs troupeaux. Cette fontaine est des plus abondantes.

Enfin on a fait mettre en état le barrage construit dans les plaines de la Mina par les Turcs. Des retenues d'eau ont été établies, trente mille mètres de canaux ont été creusés par nos soldats pour conduire les eaux jusqu'à Bel-Hassel en les faisant passer par les plaines du Beylick (gouvernement). C'est là, comme je l'ai dit plus haut qu'il eût été facile de récolter plus de quarante mille quintaux de foin à un franc cinquante-centimes, ou deux francs au plus par nos sol-

dat, à l'aide de ces irrigations. Le canal de Bouchakor, de Relizane à Bel-Hassel, a été planté de plus de trente mille pieds de peupliers dont le plus grand nombre s'élevait déjà au-dessus de six pieds de hauteur. Mais ces plantations et tous les avantages faits de ce côté ont été abandonnés aussitôt qu'on n'a plus eu en perspective que l'évacuation du poste de Bel-Hassel.

Ces divers travaux exécutés en peu de temps, avec des moyens très bornés et au milieu d'entraves sans cesse renaissantes, outre le bien-être et les commodités qu'ils procuraient à nos colonies, ont fait longuement réfléchir les Arabes sur nos ressources industrielles et nos intentions de colonisation définitive. Ils ont apprécié aussi les mains prévoyantes qui semaient de canaux et de fontaines, ce sol aride et brûlé, amenaient l'eau là où elle n'avait jamais été, pour abreuver leurs troupeaux, et faisaient produire à la terre ce qu'elle n'avait jamais produit en si grande abondance. Nul doute que pareilles choses n'attachent l'Arabe à la terre où il en peut jouir ; car partout où il se trouve, esclave ou libre, vainqueur ou vaincu, l'homme voit un allègement immense à sa situation, ou une jouissance réelle dans le bien-être qui l'entoure.

Qu'on donne donc une impulsion puissante à la création de toutes ces améliorations sur le sol de l'Afrique, qu'on appelle l'Arabe à partager le fruit de notre civilisation pour la lui faire bien connaître, qu'on l'initie petit à petit à ses secrets,

et surtout que toutes les fois qu'on traitera avec lui, on dégage notre administration de ces formes lentes et mesquines qui la font mal juger par ces peuples. Si l'Arabe demande à relever son toit qu'il le puisse sans trop de peine; s'il demande à labourer son champ, qu'il en trouve les moyens faciles; qu'il soit encouragé dans tous ses efforts de bien-être et d'établissement pour avoir l'amour de la possession qu'il défendra plus tard avec énergie dans nos rangs, et qu'on lui inspire surtout une idée grande, noble, digne de notre civilisation.

Une fois que nous nous serons créé des appuis dans le pays, ne pourrait-on pas aussi travailler à la régénération des Arabes? Les moyens à employer seraient lents sans doute et demanderaient de la patience et de l'habileté, mais encore une fois, si l'on souffle cet esprit sur l'Algérie, cet esprit germera, et si nous avons marché dans le sens de cette régénération depuis quinze ans, peut-être commencerait-elle à porter ses fruits. Gouverner et administrer, ce n'est pas seulement suffire aux difficultés du présent, c'est prévoir pour l'avenir. Jusqu'ici, nous ne nous sommes fait connaître aux Arabes que par des mesures de rigueur ou de faiblesse. Les unes étaient nécessaires, sans doute, et on a cru les autres bonnes; mais au milieu de tout cela, aucune mesure dans un esprit de prévoyance et d'avenir n'a été prise à leur égard. Les Arabes sont ignorants et fanatiques, ou plutôt ils ne sont fanatiques

que parce qu'ils sont ignorants. Quand tous les Etats musulmans s'agitent pour une régénération, quand l'Orient vient nous demander de tous côtés des lumières pour sortir enfin du cercle d'idées où il a été enfermé par le Coran et dans lequel il tourne depuis plus de douze siècles, comment se fait-il que nous, nous ne faisons rien pour qu'un peu de lumière luise au milieu de ces ténèbres ?

Plusieurs moyens ont été proposés pour cela. Nous sommes d'avis de les employer tous ; car on ne saurait trop faire pour arriver à détruire les croyances d'un peuple.

En premier lieu, nous placerons l'éducation. On s'en occupe, dira-t-on, et dernièrement les journaux ont annoncé qu'on dépensait la somme minime de 6,000 fr. par an pour faire élever en France de jeunes Arabes qu'on avait peine à y attirer. Ce n'est pas de cette manière que la mesure doit être entendue. Les Arabes, en effet, n'enverront leurs enfants en France, au milieu de la population chrétienne, qu'avec la plus grande répugnance. Mais pourquoi les séparer de leurs parents ? Pourquoi les leur enlever et leur faire craindre loin d'eux une abjuration à laquelle on ne pense pas, mais qu'ils pourraient redouter ? C'est à Alger, c'est à Oran, c'est à Bône, qu'il faut établir des collèges et des chaires d'enseignement. Le voyage de M. le ministre de l'instruction publique en Algérie, il y a peu de temps encore, doit porter ses fruits ; car ce haut fonc-

tionnaire dont l'ambition est d'utiliser tous ses pas au profit de l'instruction, a annoncé, dans un remarquable discours prononcé pour l'installation du collège royal d'Alençon, ses projets universitaires pour l'Algérie. Que des collèges s'élèvent donc au sein de l'Afrique, et qu'en France nous recevions les enfants, les adultes que la guerre a fait tomber prisonniers entre nos mains. Ceux-là, nous en sommes les maîtres et nous pouvons les diriger comme nous l'entendrons. Au lieu de les laisser mourir d'ennui et de nostalgie dans nos dépôts de prisonniers des îles Sainte-Marguerite et des villes de la côte, d'où ils ne sortent qu'en emportant une plus plus grande haine pour le nom français, ces enfants et ces hommes susceptibles encore d'être modifiés par l'éducation, pourquoi ne pas essayer de les élever et de jeter en eux le germe d'idées nouvelles ? Les dépenses ne seraient pas beaucoup plus considérables, et au lieu de rejeter dans le pays, quand ils y retournent, des ennemis plus fanatiques et plus implacables que lorsqu'ils y étaient, nous nous donnerions au moins la chance d'y renvoyer, après un certain temps, des hommes sinon amis, du moins habitués à nos idées et à nos mœurs.

En second lieu, nous demanderions un journal hebdomadaire ou mensuel, rédigé par des personnes intelligentes et connaissant bien les Arabes, dans la forme et dans l'esprit par exemple du *Journal des Connaissances utiles* ; ce journal aurait sans nul doute une influence très grande

pour la modification des idées et la diffusion des lumières. L'ignorance entretient le fanatisme, le savoir le dissipe, et conduit peu à peu à l'indifférence en matière de croyances, ou tout au moins à la tolérance pour toutes les croyances. Ce journal lu dans les douairs par le taleb (savant) exciterait bientôt chez tous le désir de savoir et de connaître, faire concevoir à quelques-uns que le Coran ne contient plus toutes les sciences, ce serait beaucoup pour diminuer l'autorité de ce livre et amoindrir son action.

Comme troisième moyen nous voudrions qu'au lieu de favoriser les voyages du pèlerinage de la Mecque, on favorisât les voyages en France, non plus à grands frais, ainsi qu'on l'a fait pour montrer les Arabes à la France comme des curiosités, mais pour montrer la France aux Arabes. Jusqu'à ce jour, ceux qui sont venus en France ont été promenés de salons en salons comme des bêtes curieuses et dont on s'est borné à exciter l'étonnement par les merveilles de nos arts et de notre civilisation. Les voyages en France devraient être une chose régulière et ne point durer moins d'une année pour faire non-seulement voir, mais encore pour expliquer aux Arabes ce qu'ils auraient vu et les initier aux rouages de notre administration sociale.

De tous ces moyens que je n'ai fait qu'indiquer découlerait une foule de développements indispensables que l'expérience et la connaissance plus positive du caractère des Arabes rendraient

plus efficaces. Le grand bienfait serait de faire marcher ensemble la colonisation et la régénération.

En résumant mon système, on voit qu'il s'appuie sur un trépied.

Rétablissement des tribus margzen sous le contrôle des bureaux arabes, ce qui nous crée des appuis dans les familles les plus influentes de l'Algérie, dégrève le trésor des appointements accordés aux indigènes, reconstitue un mode de perception simple et en usage depuis trois siècles, donne à notre armée et à notre administration une milice sûre et dévouée pour faire la police du pays et combattre dans nos rangs.

Réduction immédiate de l'armée à soixante mille hommes, dont quinze mille de cavalerie, moyennant la répartition des postes que j'ai indiquée et qui rayonnant facilement entre eux doivent tenir l'Afrique sous un vaste réseau. Réduction progressive et décroissante jusqu'à 30 ou 40,000 hommes au bout de trois ou quatre années, terme qui nous permettrait de façonner les margzen à notre autorité, et nous donnerait les moyens de gouverner l'Algérie avec aussi peu de monde que les Turcs.

Enfin colonisation militaire qui consiste principalement en ce que l'armée se suffise à elle-même sans puiser au budget, colonisation civile et régénération des Arabes de la manière que j'ai tracée.

Tels sont les trois moyens que mon expérience

des choses dont j'ai été le témoin et que mes longues méditations m'ont suggérés. Qu'ils soient adoptés en tout ou en partie, qu'ils fassent naître d'autres idées peut-être meilleures que les miennes, je me tiendrai pour satisfait, et croirai avoir rempli le devoir de citoyen et de soldat, en faisant tonner le canon d'alarme sur la situation de l'Algérie qui devient de jour en jour plus dangereuse, en développant un système qui peut mettre un terme aux sacrifices d'hommes et d'argent que fait la France chaque année et en assurant la possession paisible de notre occupation qui doit bientôt s'appeler une conquête, et arriver enfin à l'assimilation.

Et maintenant que j'ai tout dit sur cette question, on taxera peut-être de timidité et de crainte exagérée mes prévisions de l'avenir. On croira que je me fais un épouvantail de la guerre européenne, si elle venait à fondre sur nous, que je redoute un échec et que je ne vois pas peut-être sans terreur notre isolement au milieu du monde. Telle n'est pas, telle n'a jamais été ma pensée, et je sais mieux apprécier la force et la puissance de mon pays.

Notre politique d'isolement ne manque ni de grandeur ni de poésie ; la France est toujours la grande nation. Elle ne recherche pas des alliances, elle en accorde ; qu'on me pardonne cette comparaison : c'est une belle femme qui attend les hommages et ne les quête jamais ; et partout

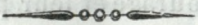
où elle voudra porter la puissance de son amitié, son poids fera pencher la balance.

Quant à la guerre européenne, ce n'est pas la redouter que de la prévoir et de s'y préparer. Si je demande une diminution de troupes en Algérie, c'est autant pour dégrever le budget que pour faire revenir en Europe nos forces les meilleures, après avoir établi une répartition de troupes que je crois mieux appelée à assurer la possession paisible de l'Afrique. Mais est-ce à dire pour cela que je craigne la guerre, et la prudence est-elle de la peur? Ce n'est pas moi, enfant de nos grandes batailles dont les souvenirs sont encore vivants dans mon esprit, qui peut douter un seul instant du succès de nos armes.

Et que, si en l'absence des mesures que je propose, une guerre européenne surgissait tout à coup, si une nouvelle coalition venait à fondre sur nous, nous saurions soutenir le choc sans être entamés par elle; le temps n'est pas loin où cette même France apauvrie par l'émigration, abandonnée par les généraux expérimentés, déchirée par la guerre civile, troublée par les factions politiques, a su mettre sur pied quatorze armées qui ont tenu tête à l'Europe; quatorze armées de Français qui n'avaient pour les guider que leur courage et leur patriotisme, et du sein desquelles se sont élancés des chefs qui ont su vaincre. C'est qu'on ne combattait pas seulement alors pour la gloire d'un colosse, on combattait pour la France.

Aujourd'hui cette même France est grande, puissante, riche, prospère avec une paix de trente années. Jamais peut-être elle n'a été si forte et si grande. Un monarque éminemment sage et éclairé est assis sur le trône que rendent impérissable le maintien de nos libertés et les nombreux enfants qui l'entourent. Ces princes sortis des bancs de nos collèges sont venus s'asseoir sous nos tentes et combattre dans nos rangs pour soutenir l'honneur du drapeau national. Nos dissensions politiques se réduisent à des nuances plus ou moins prononcées ; mais du jour où nous serions menacés, du jour où l'ennemi serait aux frontières, la France entière se lèverait comme un seul homme, et, guidée par des chefs habiles, soutenue par des soldats nombreux et intrépides, balayerait devant elle les armées de l'ennemi, quel qu'il fût. Elle montrerait aux peuples son drapeau national, flambeau d'affranchissement et de libertés qui brillerait comme un météore, étincelle électrique qui suffirait à l'embrassement général pour la cause des nations.

Tel serait l'élan national, si l'on nous y forçait ; tel est dans tous les temps, à toutes les époques, le seul horoscope que je veuille tirer de la France.



NOTES.

EXTRAIT DES ANNALES ALGÉRIENNES, PAR E. PELLISSIER.

(Page 265.)

Conditions arrêtées le 16 juin 1835, au camp du Figuier, entre le général Trezel et les Douairs et Zmelas.

ART. 1^{er}. Les tribus reconnaissent l'autorité du Roi des Français et se réfugient sous son autorité.

2. Elles s'engagent à obéir aux chefs musulmans qui leur seront donnés par le gouverneur général.

3. Elles livreront à Oran, aux époques d'usage, le tribut qu'elles payaient aux anciens beys de la province.

4. Les Français seront bien reçus dans les tribus, comme les Arabes dans les lieux occupés par les troupes françaises.

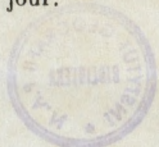
5. Le commerce des chevaux, des bestiaux et de tous les produits, sera libre pour chacune de toutes les tribus soumises, mais les marchandises destinées à l'exportation ne pourront être déposées et embarquées que dans les ports qui seront désignés par le gouverneur général.

6. Le commerce des armes et des munitions de guerre ne pourra se faire que par l'intermédiaire de l'autorité française.

7. Les tribus fourniront le contingent ordinaire, toutes les fois qu'elles seront appelées par le commandant d'Oran à quelque expédition militaire dans les provinces d'Afrique.

8. Pendant la durée de ces expéditions, les cavaliers armés de fusils et de yatagans, recevront une solde de 2 fr. par jour. Les hommes à pied, armés d'un fusil, recevront 1 fr. Les uns et les autres apporteront cinq cartouches au moins. Il leur sera délivré de nos arsenaux un supplément de dix cartouches. Les chevaux des tribus soumises qui seraient tués dans le combat seront remplacés par le gouvernement français.

Lorsque les contingents recevront des vivres des magasins français, les cavaliers et les fantassins ne recevront plus que 50 centimes par jour.



9. Les tribus ne pourront commettre d'hostilités sur les tribus voisines que dans le cas où celles-ci les auraient attaquées, et alors le commandant d'Oran devra en être prévenu sur-le-champ, afin qu'il leur porte secours et protection.

10. Lorsque les troupes françaises passeront chez les Arabes, tout ce qui sera demandé pour la subsistance des hommes et des chevaux sera payé aux prix ordinaires et de bonne foi.

11. Les différends entre les Arabes seront jugés par leurs kaïd ou leurs kadhi ; mais les affaires graves de tribu à tribu seront jugées par le kadhi d'Oran.

12. Un chef choisi dans chaque tribu résidera à Oran , avec sa famille.

Au moment où ma brochure était sous presse a paru dans *L'Akbar*, un article reproduit par le journal *La Presse*, du 7 janvier 1847, qui met en avant tous les obstacles que j'ai signalés. J'avais donc raison de les prévoir et je me félicite de les avoir combattus d'avance.

Je n'ajouterai plus qu'un mot sur les difficultés qu'on se plaît à créer pour la translation des divisions et subdivisions à l'intérieur ; c'est un exemple tiré du passé. En 1843, on voulut établir un chef-lieu de subdivision à Orléansville ; alors, les obstacles des routes et la pauvreté des ressources du pays étaient réels. On sut pourtant tout vaincre et tout surmonter. Un convoi monstre composé de vivres pour toute une colonne, pendant plusieurs mois, de planches et autres matériaux de toute espèce, se mit en route d'Alger pour Orléansville, entreprit dix grands jours de marche, arriva à son but, et établit la subdivision en créant tout. Aujourd'hui, il faut à peine deux journées pour se rendre aux points indiqués, et on peut y arriver par des routes carrossables, en outre, des postes sont déjà établis en partie, et l'on dit qu'on ne peut pas exécuter la mesure ordonnée ! Le temps et l'espace me manquent pour citer d'autres exemples et démontrer la possibilité de l'exécution immédiate des ordres qui viennent d'être donnés.





M E R M É D I T E R R A N É E

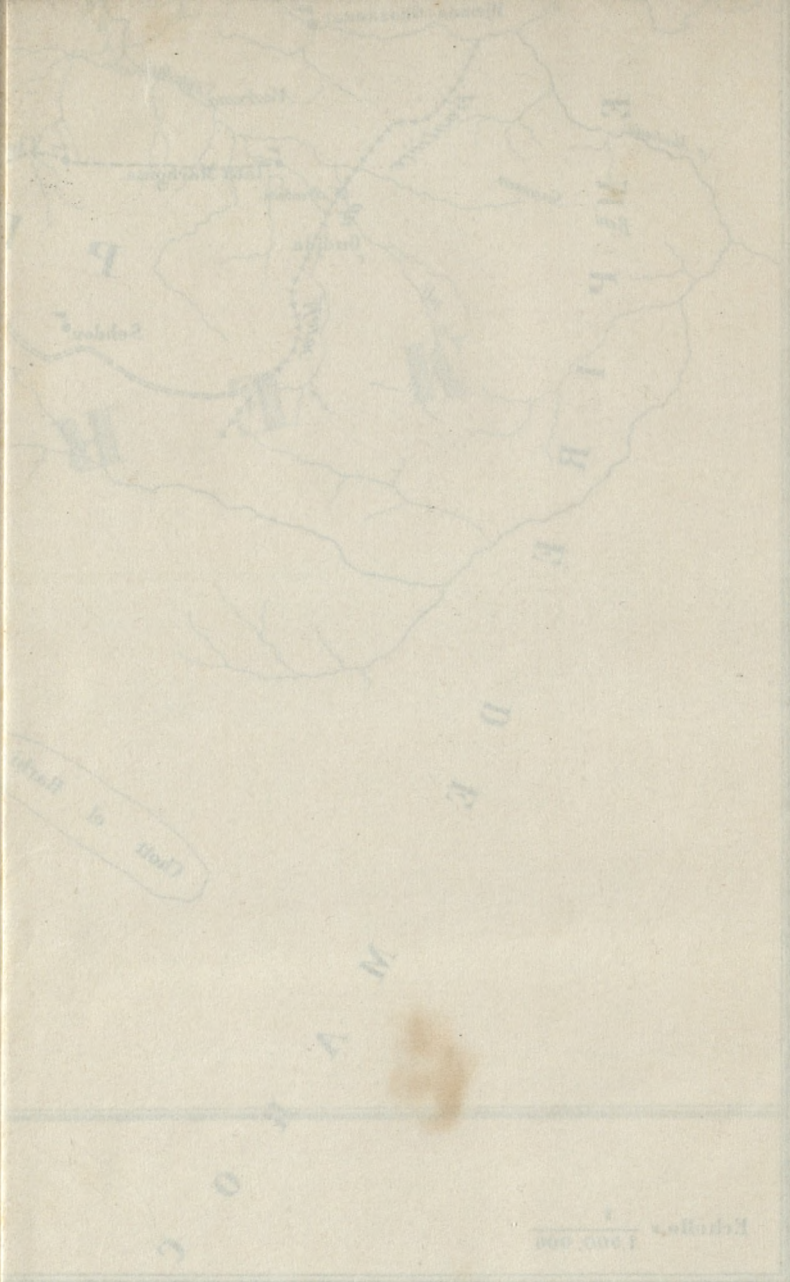


Echelle = $\frac{1}{1,500,000}$

Les Petits Pavillons indiquent l'emplacement des Troupes.

Imp. de P. Bineau, Rue des Moines à Paris





Scale 1000 Miles

Map of the Eastern United States



4566

A la même Librairie :

CONSIDÉRATIONS SUR L'ALGÉRIE ou les faits opposés aux théories,
par M. le lieutenant général Le Pays de Bourjolly, in-8. 1 fr. 50

OUVRAGES DE M. LE GÉNÉRAL DUVIVIER.

- SOLUTION DE LA QUESTION DE L'ALGÉRIE, 1 volume in-8°. 6 fr.
- PORTS EN ALGÉRIE.—Réponse à M. Thiers, in-8°. (*Rare.*) 1 fr. 25
- RECHERCHES GÉOGRAPHIQUES SUR L'ALGÉRIE, 1 volume in-4°. (*Rare.*)
4 fr.
- ESSAI SUR LA DÉFENSE DES ÉTATS par les Fortifications, 1 volume
in-8°. 6 fr.
- OBSERVATIONS sur la Guerre de la Succession d'Espagne, 2 volumes
in-8°. 12 fr.
- QUATORZE OBSERVATIONS sur un mémoire du maréchal Bugeaud
(Algérie, in-8°). 3 fr.
- RÉPONSE A UN EXAMEN publié sur les quatorze observations, in-8°. 1 fr.
- DISCOURS AU PEUPLE sur les Fortifications de Paris, in-32. 1 fr.
- ABOLITION DE L'ESCLAVAGE, civilisation au centre de l'Afrique, in-8°. 1 fr. 50
- LETTRE A M. DESJOBERT sur l'application de l'armée aux travaux
publics, in-8. 1 fr. 50
- LES INSCRIPTIONS PHÉNICIENNES, PUNIQUES, NUMIDIQUES, expliquées
par une méthode incontestable, in-8. 1 fr. 25